

Le Passeur Automne-hiver

"Le plus beau papillon n'est qu'une chenille habillée" Proverbe français.



**Flambé : Papillon diurne d'environ 8 cm,
vol spectaculaire**

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2011

Consultable à l'adresse suivante:

<http://www.premiumwanadoo.com/muides.mairie/index.php?page=agenda>

DECEMBRE

Samedi 17: Tech' Noël

Dimanche 18: Repas des aînés

JANVIER 2012

Samedi 7: Vœux du Maire

Vendredi 27: AG UNC-AFN

FEVRIER

Samedi 4: Concours de belote organisé par Radio Loisirs 27

Samedi 11: Loto de l'APE

MARS

Nettoyage des bords de Loire

Vendredi 2: AG AMSE

Vendredi 9: AG du Comité des Fêtes

Dimanche 25: Brocante du CCAS et Printemps des Arts

Samedi 31: Carnaval de l'APE

AVRIL

Dimanche 1er: Rando des bourgeons du Syndicat d'Initiative

Samedi 14: Chasse aux oeufs de l'APE

Samedi 14: Bal de printemps du Comité des Fêtes

MAI

Mardi 8: Commémoration

Samedi 12: Exposition du Comité des Fêtes

Jeudi 17: Brocante de l'USM foot

JUIN

Samedi 2 et dimanche 3: Comice Agricole

Samedi 23: animation culturelle organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 30 : Fête de l'école organisée par l'APE



Sommaire

Informations Municipales

Agenda des manifestations	Page 2
Sommaire	Page 3
Numéros utiles	Page 4
Le Mot du Maire	Page 5
Les séances du Conseil Municipal	Pages 6 à 14
Affaires culturelles et sociales	Page 15
Commission urbanisme	Pages 16 à 19
Commission travaux	Pages 20 à 21
Commission école	Pages 22
CCBL/inauguration Domino/agenda 21	Pages 23 à 25
Carte zone inondable	Page 26

La Vie de la Commune

Les cérémonies du 11 novembre	Page 27
Soirée Concert	Page 28
Génération	Page 29
Retraite et forum des associations	Page 30
Fête Nationale et revue des pompiers	Page 31
Gendarmerie	Page 32
Les voisins se réunissent et arrivée du Père Noël	Page 33
Les Papillons à Muides	Page 34 à 36
La Bibliothèque municipale	Page 37
Elections/voeux/fleurissement/colis des anciens	Page 38
Centre de secours et chiens dangereux	Page 39

La Vie associative

AOM Section stretching	Page 40
AOM Section badminton	Page 41 à 42
Football US Muides-St Dyé	Pages 43
Comité des fêtes/A travers Chant	Page 44
AOM Section Tous en Forme	Page 45
Syndicat d'initiative et Comice Agricole	Pages 46
APE (Association des Parents d'Elèves)	Page 47
J.A.M. (Jouer à Muides)/A.P.B.L.	Page 48
UNRPA/Théâtre	Page 49
Radio Loisirs 27	Page 50

Nos Annonceurs

Page 51 à 53

Informations diverses

La Maison de la Loire et les activités possibles	Page 54
Le Pays Beauce Val de Loire	Page 55
S.P.A. et AFM Téléthon	Page 56 à 57
Association Eclair et ADMR	Page 58
Respectons nos voisins/INSEE/PACT	Page 59
Balayeuse/déchetteries/ramassage poubelles	Page 60

Loisirs

Page 61 à 64

Informations Municipales

Mairie

20 bis, rue de la Mairie—41500 Muides-sur-Loire

Tél. : 02-54-87-50-08—Fax. : 02-54-87-01-25

E-mail : sg.mairie.muides@wanadoo.fr (secrétariat général)

accueil.mairie.muides@wanadoo.fr (Urbanisme+réservation de salles)

mairie.muides@wanadoo.fr (communication+camping)

Site Internet : <http://www.muides.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : de 8h45 à 12h15

Le vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h30



Numéros Utiles

La Poste: 54 Rue Nationale

Tél. : 02.54.87.50.00

Horaires d'ouverture: du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Gendarmerie: 4, rue de l'Etang

Tél. : 02.54.87.68.00 (17)

Accueil lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Centre de secours des sapeurs-pompiers: 73 rue nationale

Tél. : 02.54.87.07.55 (18)

Médecin: Docteur Luc Deproux, 15 rue de l'Eglise

Tél. : 02.54.87.50.09

Pharmacie: Michel et Hugues Emonet, 15 Rue Nationale

Tél. : 02.54. 87.52.45

Infirmière: Claudie Roumier, Place de la libération

Tél. : 02.54.87.03.17

Kinésithérapeute: Hugues Robert, place de la libération

Tél. : 02.54.87.04.47

Ecole: Directeur, Thierry Pillerault

Tél. : 02.54.87.53.23

Garderie municipale: Tickets CESU acceptés !

Tél. : 02.54.87.51.26

Assistante sociale: DEMANDER Mme DUBOIS

Tél. : 02.54.55.82.82

Garage et station service: Dany Pasquier, 4 route d'Orléans

Tél. : 02.54.87.50.13

Assistantes maternelles: Liste disponible à la mairie.

Salle de la Cressonnière :

Tél. : 02.54.87.05.52

Bibliothèque : Ouverture les Samedis de 10 h 30 à 12 h 30

Tél. : 02.54.87.08.40

Correspondant Nouvelle République : Alain Amiot

Tél. : 06.08.92.12.88

mail : alainamiot@orange.fr

Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (CCBL)

www.ccbl.fr

Le Mot du Maire

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,



2011 est mort, vive 2012 ! Cette réflexion jadis réservée aux Rois marquait à la fois la permanence de l'institution et la nouveauté d'une nouvelle direction. Peine pour celui qui part et espoir en celui qui arrive, c'est un peu ce qui rythme nos vies tous les ans, qui incite à penser que l'avenir, finalement, est toujours bon à prendre et qu'il dépend de nous qu'il soit encore meilleur ! Soyons optimistes.

Ce passeur vous enseigne la richesse de la vie associative et communale de Muides sur Loire, vous retrouverez les échos de 2011 et les rendez-vous de 2012, les souvenirs et les espoirs dans le plaisir de vivre ensemble.

J'ajouterai cependant que de gros travaux d'eau et de tout à l'égout peuvent momentanément gêner certains d'entre-vous, et je m'en excuse, mais ils amélioreront aussi la qualité de vie de toutes et de tous.

Notre atelier communal sera bientôt aux normes pour accueillir nos services techniques, ces différents travaux bénéficieront d'une subvention obtenue auprès de notre député, P. MARTIN-LALANDE, dans le cadre de sa réserve parlementaire et je l'en remercie.

Vive 2012 donc ! Et d'autres informations lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier prochain où j'espère vous retrouver.

En cette attente, je vous souhaite de vivre un agréable moment familial pour Noël et vous présente, à vous et à votre famille, tous mes vœux pour la nouvelle année.

Votre Maire,

Bernard CLÉMENT

Comptes rendus de Conseil municipal

SEANCE DU 20 MAI 2011

Préambule

Intervention de Hélène MI-NIOT, chef de projet des Portes de l'Emploi à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, sur divers thèmes de l'emploi :

Point de vue sur l'emploi et les demandeurs d'emploi

Rappel des missions des Portes de l'Emploi

Principales réalisations depuis 2005

suivie d'un échange sur le sujet avec les conseillers municipaux présents.

Séance ouverte à 22 heures

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2011

Il est approuvé sans observation particulière.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Conseil Municipal

I - Tranche d'assainissement collectif - Désignation du maître d'œuvre :

Le maire informe le conseil municipal que l'offre de Monsieur Gilles GECHTER -EURL GECI, d'un montant de 18 000 € HT soit 21 528 € TTC, relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la tranche d'assainissement collectif avenue de la Loire rue de l'Ancien Moulin, rue de la Garenne rue Neuve et rue de Chambord, a été retenue.

II - Opération Cœur de Village - Pré-étude de faisabilité et d'estimations :

Le maire informe le conseil municipal que l'offre de Monsieur José ALONSO, architecte D.P.L.G., d'un montant de 8 500 € HT soit 10 166 € TTC, relative à des missions de pré-étude de faisabilité et d'estimations pour le projet Cœur de Village, a été retenue.

I - Délégation du conseil municipal au maire pour la délivrance et la reprise des concessions du cimetière :

Le conseil municipal accepte de donner délégation au maire, pour la durée du mandat, pour prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière communal, conformément au 8^{ème} alinéa de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. *Vote : POUR A L'UNANIMITE*

II - Avenant n° 1 à la convention pour le traitement des eaux usées de la commune de Muides-sur-Loire sur la station d'épuration de Saint-Dyé-sur-Loire :

Dans l'attente d'un futur marché d'entretien de la station d'épuration intercommunale et de l'ensemble des installations des communes concernées, à compter du 1^{er} janvier 2012, le maire informe le conseil municipal qu'il convient de prolonger pour 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2011, la convention tripartite Lyonnaise des Eaux-Communauté de Communes du Pays de Chambord-Commune de Muides-sur-Loire, relative au traitement des eaux usées.

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 1 à cette convention.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Le maire présente au conseil municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par la Préfet de Loir-et-Cher, conformément au nouvel article L 5210-1 introduit dans le Code Général des Collectivités Territoriales, suite à la réforme de l'intercommunalité.

Le conseil municipal prend acte que le périmètre, les caractéristiques générales et les compétences de la Communauté de

Communes de la Beauce Ligérienne sont inchangés et donne un avis favorable à ce projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Vote : POUR : 6 ABST: 7

IV - Redevance d'assainissement - Tarifs 2011/2012 :

Considérant le prix de revient prévisionnel du m³ d'eau assainie, les coûts annuels de maintenance et les projets d'investissement qui pèsent sur le budget annexe de l'Assainissement, Le conseil municipal décide d'augmenter la redevance assainissement, soit de fixer le tarif de l'abonnement annuel à 85 € (contre 80 € en 2010/2011) et celui du m³ d'eau consommée à 1,40 € (contre 1,30 € en 2010/2011).

Vote : POUR : 12 CONTRE : 1

V - Garderie scolaire - Tarifs rentrée scolaire 2011/2012 :

Considérant les nouvelles consignes à venir de la CAF relatives à la prise en compte du quotient familial des usagers de la garderie scolaire, l'adjointe au maire chargée des affaires scolaires, propose au conseil municipal de surseoir à statuer et de reporter la fixation des tarifs lors d'une prochaine séance.

VI - Camping municipal - Tarifs pour la saison touristique 2012 :

Le conseil municipal procède à une augmentation de 5 % de l'ensemble des tarifs assujettis à la TVA à 5,5 % arrondi à 0 ou 5 centimes et décide de ne pas augmenter les tarifs assujettis à la TVA à 19,6 %.

La tarification pour l'accès à Internet par la Wifi est supprimée.

Le maire propose au conseil municipal de pratiquer une ristourne de 20 % pour les groupes de la C.C.B.L. , les commu-

Comptes rendus de Conseil municipal

nes membres, La Maison de la Loire et le club de Canoë-Kayak.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

VII - Taxe de séjour 2012 - Tarifs :

Le conseil municipal décide de maintenir l'ensemble des tarifs de taxes de séjour pour la saison touristique 2012, à l'identique de ceux de 2011.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

VIII - Participation financière pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement (hors compétence de la Communauté de la Beauce Ligérienne) :

Le conseil municipal décide de maintenir la participation financière pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement (hors compétence de la Communauté de la Beauce Ligérienne) à l'identique de l'année dernière, soit 5,00 € par jour, par enfant résidant dans la commune, pendant 20 jours par an maximum, pour les enfants scolarisés en primaire.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

IX - Salle d'activités - Tarifs de location 2012 :

Le maire propose au conseil municipal de *surseoir à statuer et de reporter la fixation des tarifs de la salle d'activités à la séance prochaine, le 17 juin.*

X - Divers tarifs communaux 2012 :

Le maire propose au conseil municipal de *surseoir à statuer et de reporter la fixation des divers tarifs communaux à la séance prochaine, le 17 juin 2011.*

XI - Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne - Complément à l'article 5.3. « Autres compétences » des statuts :

Le maire propose au conseil mu-

nicipal de *surseoir à statuer et de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance le 17 juin 2011.*

XII - Budget annexe 2011 de l'Assainissement - Décision Modificative n° 1 :

Le budget doit être modifié, suite à l'annulation d'un titre de recette de 500 € réalisé sur l'exercice budgétaire antérieur et pour faire face à une facture de la Nouvelle République d'un montant de 1 028,50 € relative à l'avis public à candidatures pour les travaux d'assainissement 2011 (691 € seulement inscrits sur l'article budgétaire correspondant).

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Séance levée à 23 h 50

SEANCE DU 17 JUIN

Convocation du Conseil Municipal par

le service Elections de la Préfecture de Loir-et-Cher

Désignation de délégués et de suppléants au sein du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 25 septembre 2011 :

1°) Elections des délégués :

Le conseil municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués titulaires.

Sont élus à la majorité absolue, au 1^{er} tour :

Bernard CLEMENT, maire (13 voix)

Frédéric ORAIN, adj. au maire (13 voix)

Alain FOUQUETEAU, adj. au maire (11 voix)

Ont obtenu également au 1^{er} tour :

Sylvie MURAT, adjointe au maire (1 voix)

Maryline GAROT, conseillère municipale (1 voix).

2°) Elections des suppléants :

Le conseil municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués suppléants.

Sont élues à la majorité absolue, au 1^{er} tour :

Sylvie MURAT, adjointe au maire (13 voix)

Marie-Magdeleine BRAGA, adjointe au maire (12 voix)

Maryline GAROT, conseillère municipale (12 voix)

A obtenu également au 1^{er} tour :

Laurence BORDIER, conseillère municipale (2 voix).

Décisions du Conseil Municipal

I - Amélioration de la signalétique routière - Programme 2011 - Demande de subvention :

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police, pour les aménagements de signalétique visant à une amélioration de la sécurité routière.

Le conseil municipal s'engage à faire réaliser les aménagements de signalétique dans les délais impartis et autorise le maire à solliciter l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 % des dépenses HT, soit 2 965 € pour un montant global de travaux de 14 825 € HT.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Budget Primitif 2011 - Décision Modificative n° 1 :

Le maire informe le conseil municipal d'une observation formulée par le Trésorier Municipal, relative au mandatement de la portion syndicale de la taxe municipale sur l'électricité au profit du S.I.D.E.L.C. d'un montant de 18 731,41 €, imputé sur un article budgétaire non correct.

La modification est acceptée par le conseil municipal, le

Comptes rendus de Conseil municipal

crédit étant transféré sur la bonne imputation budgétaire.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Post-séance du conseil municipal

Tirage au sort des jurés d'assises :

Il est procédé au tirage au sort de 3 personnes pour la liste préparatoire des jurés d'assises pour 2012, à la demande du Bureau des Elections de la Préfecture de Loir-et-Cher.

Ont été désignés par tirage au sort, à partir de la liste électorale :

Sylvie DEHAYNIN
(ép. BOUCHER)

Frédéric RIVARD

Valérie FOUQUETEAU (ép.
GAULANDEAU).

Séance levée à 21 h 10

SEANCE DU 6 JUILLET

I - Procès-verbal du 20 mai 2011 :

Il est approuvé sans observation particulière.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Procès-verbal du 17 juin 2011 :

Madame Sylvie MURAT, adjointe au maire, formule une observation sur la désignation des électeurs pour les sénatoriales : elle aurait souhaité un peu plus de parité Hommes/Femmes et regrette que les 3 titulaires proposés par le maire soient des hommes et les 3 suppléantes des femmes.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Conseil Municipal

I - Communauté de Communes

de la Beauce Ligérienne - Complément à l'article 5.3 « Autres compétences » des statuts :

Le maire informe le conseil municipal que la C.C.B.L. a décidé le 28 avril 2011, de modifier ses statuts, par l'ajout d'une nouvelle compétence relative à la « Petite Enfance » et a demandé aux communes membres d'entériner la décision du Conseil Communautaire dans un délai de 3 mois.

Monsieur Frédéric ORAIN, adjoint au maire, déplore le manque d'information à ce sujet, notamment, le nombre de places qui sera réservé aux communes membres dans le nouveau centre multi-accueil prévu à Mer, le nombre de micro-crèches prévu et leurs implantations sur le territoire communautaire.

Il souligne par ailleurs que la C.C.B.L. lors de son conseil communautaire du 27 juin 2011, a décidé de créer un poste de catégorie B pour la gestion du Réseau d'Assistantes Maternelles (R.A.M.), alors même que toutes les communes membres n'ont pas encore entériné la décision de modification des statuts de la C.C.B.L.

Après que l'ensemble des conseillers municipaux aient délibéré sur ce sujet, ils acceptent d'entériner la modification des statuts de la C.C.B.L., par l'ajout d'une nouvelle compétence « Petite Enfance ».

Vote: POUR 4 Abst. 6, Contre 1

II - Garderie scolaire - Tarifs rentrée scolaire 2011/2012

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs de la garderie pour la rentrée scolaire 2011/2012 à l'identique de l'année scolaire 2010/2011.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Salle d'activités - Tarifs

de location 2012 :

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs de location 2012 de la salle d'activités à l'identique de l'année 2011.

Par ailleurs, il décide de créer, en plus des cautions déjà existantes en cas de dégradation de la salle, des nouvelles cautions pour le non-respect de l'état de propreté des lieux, soit :

100 € pour la petite salle

200 € pour la grande salle.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

IV - Divers tarifs 2012 :

Le conseil municipal décide de reconduire, pour 2012, les divers tarifs communaux relatifs à la location de matériel, aux abonnements bibliothèque, aux photocopies, aux droits de place et au forfait de ramassage d'animal errant, à l'identique des tarifs 2011.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

V - Convention pour la perception de la redevance assainissement avec la société VEOLIA :

Le maire informe le conseil que le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (S.M.A.E.P.) de St-Dyé-s/Loire a signé un nouveau contrat d'affermage avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (C.E.O.) dont la marque commerciale est VEOLIA Eau, pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} mai 2011. La commune ayant confié le service de distribution publique d'eau potable au S.M.A.E.P., une nouvelle convention doit être conclue avec la nouvelle société fermière C.E.O. du S.M.A.E.P., pour une durée identique, pour la perception auprès des abonnés du territoire communal, de la redevance assainissement.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Comptes rendus de Conseil municipal

VI - Travaux d'assainissement collectif programme 2011 - Choix des offres :

Le maire rend compte au conseil municipal des choix validés par la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 5 juillet courant.

L'entreprise Réseaux Techniques Canalisations (R.T.C.) est retenue pour le lot n° 1 « Assainissement eaux usées », pour un montant estimatif de 235 289 € HT, soit 281 405,64 € TTC

L'entreprise HABERT est retenue pour le lot n° 2 « Postes de refoulement », pour un montant estimatif de 58 524 € HT, soit 69 994,70 € TTC

Ce qui porte le coût global estimatif des travaux à 293 813 € HT, soit 351 400,35 € TTC, contre 344 000 € HT soit 411 424 € TTC estimé lors de la phase d'Avant Projet Sommaire (A.P.S.).

Le conseil municipal prend acte des choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le maire à signer les documents relatifs à la passation et à l'exécution des marchés correspondants.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

VII - Budget Primitif 2011 de la Commune - Décision Modificative n° 2 :

Le maire informe le conseil municipal que la pompe d'arrosage du terrain de football a été volée fin avril 2011 et que le club de football lui a présenté un devis d'un montant de 5 017,22 € TTC, pour procéder à son remplacement, le plus tôt possible vu la sécheresse.

Il propose de modifier le Budget Primitif 2011 de la commune en section d'investissement, le crédit nécessaire étant pris sur l'article budgétaire destiné aux aménagements de l'atelier des services techniques municipaux.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Informations diverses

1°) Signature de l'acte de vente de l'atelier PELLETIER :

Le maire informe le conseil municipal qu'il a procédé à la signature de l'acte de vente de l'atelier PELLETIER le 5 juillet courant à l'étude notariale de Maître CHAUVEAU à Mer, pour le prix convenu de 120 000 €.

Les frais notariés liés à cet acte de vente seront adressés à la commune ultérieurement par l'étude.

2°) Le point sur la Commission Urbanisme et Travaux :

Les membres de la commission se sont retrouvés le 28 juin, dans un 1^{er} temps à l'atelier PELLETIER rue de Sologne.

Ensuite, ont été examinés en mairie, divers devis, notamment le programme d'éclairage public sur la commune.

3°) Entretien du site du château d'eau de Saint-Dyé-sur-Loire par les services techniques municipaux :

Le S.M.A.E.P. de Saint-Dyé-sur-Loire a demandé au maire, par courrier en date du 20 juin dernier, que la commune de Muides-sur-Loire procède à l'entretien du site du château de Saint-Dyé. En effet, l'entretien des espaces verts des deux châteaux d'eau et du forage de Bellêmes n'est pas pris en charge par la nouvelle société fermière du S.M.A.E.P., la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (C.E.O.).

4°) Rapport annuel 2010 du S.I.E.O.M. de Mer :

Le maire informe le conseil municipal que ce rapport est consultable en mairie.

Le conseil municipal propose au

maire d'adresser un courrier au S.I.E.O.M. pour un réexamen du rattrapage de la collecte des jours fériés, au moins pour les poubelles vertes et pendant la période d'été.

5°) Le point sur les festivités du 14 juillet :

Le maire rappelle le déroulement de la soirée du 13 juillet au soir et du 14 juillet au matin et sollicite la présence des élus à ces festivités.

6°) Planning des congés d'été des élus :

Les élus sont invités à compléter le planning vierge des congés d'été préparé par le secrétariat de mairie.

Questions diverses

Madame BRAGA, adjointe au maire, informe le conseil municipal que deux contributions financières sont demandées par le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de Mer, aux administrés qui font construire, la 1^{ère} lors du contrôle de conception de leur installation d'assainissement individuel, d'un montant de 130 € et la 2^{ème} lors du contrôle de réalisation de cette installation, d'un montant de 116 €. Il s'agirait vraisemblablement d'une répercussion de facturation du service Qualité de l'Eau du Conseil Général au S.P.A.N.C.

Séance levée à 22 h 30

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE

Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2011

il est approuvé sans observation particulière.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Maire

Comptes rendus de Conseil municipal

I - Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie de la commune avec VEOLIA Eau :

Le maire rappelle au conseil municipal que lors de la dernière séance du 6 juillet, la convention relative à la perception des redevances assainissement de Muides-sur-Loire avec VEOLIA Eau, nouvelle société prestataire du service de distribution publique d'eau potable du S.M.A.E.P. (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de Saint-Dyé-sur-Loire, a été acceptée.

Il informe le conseil municipal, que conformément à la délégation qui lui a été confiée, il a décidé de signer une autre convention présentée par VEOLIA Eau, relative au contrôle des poteaux d'incendie de la commune, d'un montant annuel de 1 366,22 € TTC révisable et d'une durée de 3 ans.

Décisions du Conseil Municipal

I - Budget Primitif 2011 de la Commune - Décision Modificative n° 3 :

Le maire informe le conseil municipal que des travaux d'extension électrique en zone A du P.L.U. sont nécessaires, liés à l'autorisation d'un permis de construire délivré à un agriculteur de Muides, ces travaux s'élevant à 2 970,13 € HT (la TVA étant payée et récupérée par le S.I.D.E.L.C.) et une participation financière de 591,55 € étant demandée au pétitionnaire.

Par ailleurs, des modifications ont été apportées au programme initial de signalétique 2011 pour l'amélioration de la sécurité routière.

Cette différence de montants sera prélevée sur l'article relatif aux aménagements de l'atelier communal et transférée aux articles relatifs aux travaux d'extension du réseau électrique

et aux installations générales sur la voirie, en section d'investissement du budget général de la commune.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Budget annexe de l'Assainissement - Décision Modificative n° 2 :

Le maire informe le conseil municipal qu'un avis public d'attribution des deux lots du marché d'assainissement collectif 2011 a dû être fait dans La Nouvelle République, conformément à la nouvelle législation en vigueur.

Le montant de 441 € de cette publication sera inscrit à l'article correspondant en section d'investissement du budget annexe de l'Assainissement.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Fédération des Associations Viticoles du Loir-et-Cher - Demande d'exonération temporaire de la taxe foncière non bâtie :

Le maire propose au conseil municipal de surseoir à statuer sur cette décision, faute d'éléments d'information suffisants, collectés auprès des services fiscaux de Blois, sur ce sujet. Les services fiscaux seront contactés de nouveau par le secrétariat de mairie, courant septembre.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Informations diverses

1°) Le point sur le nouvel arrêt de bus scolaire :

Suite à la réunion du 27 mai 2011 avec le service des Transports du Conseil Général de Loir-et-Cher à la mairie, il a été décidé de créer un nouvel arrêt de bus scolaire au lieu-dit « Bout d'en Haut » pour trans-

porter les élèves le matin à l'école privée Saint-Joseph à Mer, sans détour par Saint-Laurent-Nouan, comme c'était le cas les années scolaires précédentes.

Après plusieurs relances durant l'été auprès des services du Conseil Général, ce nouvel horaire a été mis en ligne sur Internet et la signalétique adéquate fournie à la mairie, pour une mise en œuvre de ce nouvel arrêt, dès la rentrée scolaire.

2°) Le point sur la rentrée scolaire :

Faute d'éléments d'information, Madame MURAT, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, étant absente, le point sur ce sujet sera fait lors de la prochaine séance.

A signaler toutefois, la livraison et l'installation de trois nouveaux ordinateurs à l'école, opérationnels pour la rentrée scolaire.

3°) Le point sur le CCAS :

Madame BRAGA, adjointe au maire chargée des affaires sociales, informe le conseil municipal, de la réouverture de la braderie du CCAS, depuis le 15 août dernier et signale que le public en provenance des communes avoisinantes est de plus en plus nombreux.

Elle informe que les vêtements sont triés avec minutie et que ceux qui ne sont pas vendables sont collectés gratuitement par une société de recyclage, le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Elle fait appel aux élus en tant que bénévoles, pour l'organisation de la brocante du CCAS qui aura lieu le dimanche 18 septembre prochain.

4°) Le point sur la Commission Travaux :

Monsieur FOUQUETEAU, adjoint au maire chargé des travaux, informe le conseil municipal

Comptes rendus de Conseil municipal

pal des derniers devis signés, en attente d'interventions, notamment la mise en place de nouveaux points d'éclairage public dans diverses rues (rue du Port, route de Sologne, rue des Rêdes, rue du 11 Novembre, rue des Vallées, rue de la Chaumette et rue Nationale) et les aménagements prévus dans l'office de la salle polyvalente.

Il informe également le conseil municipal que la signalétique relative aux sens uniques des rues de la Mairie et de l'Eglise vient juste d'être réalisée ce jour et que cette nouvelle réglementation de circulation est par conséquent applicable dès maintenant, les deux arrêtés municipaux correspondants ayant été signés par le maire et affichés aux endroits habituels.

5°) Le point sur le camping :

Monsieur FOUQUETEAU, adjoint au maire chargé du camping, présente diverses statistiques financières.

Les recettes de mai et juin 2011 sont supérieures à celles des mêmes mois en 2010, celles de juillet et d'août sont comparables, le bilan provisoire étant actuellement de 63 394 € au 31 août 2011.

6°) Le point sur la vie associative et le Forum des Associations :

La réunion habituelle de rentrée scolaire pour l'utilisation de la salle polyvalente par les associations muidoises est prévue le mercredi 7 septembre courant.

Il est souligné qu'au Forum des Associations prévu le samedi 10 septembre 2011 à la salle polyvalente, ce sont des artistes locaux qui ont été invités et non pas des producteurs locaux, comme l'année dernière.

Le maire rappelle la résiliation de la section Tennis et souligne l'attention qui doit être portée

à la vie associative de Muides.

7°) Parution du « Messenger Muidois » :

M. ORAIN, adjoint au maire chargé de la communication, informe le conseil municipal de la parution courant septembre, du 4 pages le « Messenger Muidois ».

Séance levée à 22 h 30

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE

Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2011

Il est approuvé avec l'observation suivante de la part de Madame GAROT, secrétaire de la séance du 2 septembre :

« Concernant la décision modificative n°3 du budget de la commune, les chiffres relatifs au programme de signalétique 2011 n'ont pas été cités par le maire, malgré le vote à l'unanimité ». Le maire informe donc le conseil municipal des éléments chiffrés, omis lors de cette séance : le coût initial du programme de signalétique 2011 inscrit au budget primitif de la commune était de 9 000 €, mais le programme a été élargi pour apporter plus de sécurité routière aux administrés sur de nombreux secteurs du territoire communal, portant l'opération finale à 19 909,86 €.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Maire

I - Acquisition de nouveaux photocopieurs pour la mairie et l'école en crédit-bail :

Une proposition de renouvellement des photocopieurs de la mairie et de l'école a été faite par TOSHIBA, pour un coût très avantageux, notamment celui des copies couleur, très nombreuses avec l'édition du bulletin municipal.

La proposition de TOSHIBA

pour l'acquisition de deux nouveaux photocopieurs, à la mairie ainsi qu'à l'école, en crédit-bail, a été acceptée par le maire, pour un montant global mensuel de 1 134,80 € HT, comprenant les contrats d'entretien, le coût des copies couleur et noir et blanc et la maintenance réseau, ce qui représente une économie mensuelle de 461,17 € HT.

Décisions du Conseil Municipal

I - Choix des emprunts pour la tranche d'assainissement collectif 2011 :

Après avoir pris connaissance des propositions financières faites par trois organismes bancaires, le conseil municipal décide de retenir, celle de la Caisse d'Epargne, pour les deux prêts suivants :

Prêt principal : 130 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,99 %

Prêt relais FCTVA : 70 000 € sur 2 ans au taux fixe de 2,70 % et autorise le maire à signer les contrats correspondants.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Budget Primitif 2011 de la Commune - Décision Modificative n° 4 :

Une proposition financière d'un montant de 2 774,15 € TTC a été faite par PYRO-FETES pour l'acquisition de décorations de Noël, faisant état d'une remise globale d'environ 50 % jusqu'au 30 septembre dernier délai.

Le conseil municipal accepte cette proposition, un montant de 3 000 € étant prélevé en section de fonctionnement du budget, sur l'article « entretien des bâtiments communaux » et porté en section d'investissement sur l'article « autres immobilisations corporelles ».

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Comptes rendus de Conseil municipal

III - Taxe Foncière Non Bâtie - Exonération temporaire pour les vignes :

Le maire rappelle au conseil municipal que la Fédération des Associations Viticoles de Loir-et-Cher avait sollicité la commune pour que les vignes soient exonérées à 100 % de la Taxe Foncière Non Bâtie.

Cette exonération diminuerait de 320 € le montant de 7 074 € perçue par la commune au titre de cette taxe. Les viticulteurs de Muides étant peu concernés, le conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande d'exonération.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

IV - Formation des agents territoriaux - Vœux du conseil municipal au Gouvernement pour le rétablissement de la cotisation de 1 % au CNFPT :

Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), organisme de formation des agents territoriaux, a sollicité la commune pour que le conseil municipal émette un vœu auprès du Gouvernement pour le maintien de la cotisation versée par les collectivités territoriales à 1 % et non pas à 0,9 %, comme décidé dans la loi de finances rectificative de 2011.

Faute d'éléments d'information concernant les finances et la gestion du CNFPT en matière de formation professionnelle, le conseil municipal ne souhaite pas formuler un tel vœu auprès du Gouvernement.

Vote: 2 voix Contre 1 voix POUR
10 Abst

V - Aménagements du nouvel atelier communal - Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire :

Le maire informe le conseil municipal qu'une subvention au titre de la réserve parlementaire peut être octroyée pour les divers aménagements de l'atelier communal. Le conseil municipal auto-

rise le maire à solliciter une telle subvention, au taux le plus élevé possible.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Informations diverses

1°) Le point sur l'avancement des travaux d'assainissement collectif :

Les travaux des deux postes de refoulement rue des Garennes et rue Neuve sont achevés. Les travaux de canalisations débiteront courant octobre, en concordance avec des travaux d'adduction d'eau potable envisagés par le S.M.A.E.P. (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de St-Dyé, dans l'ordre suivant : avenue de la Loire, rue de l'Ancien Moulin, rue des Garennes et rue Neuve.

2°) Le point sur la finition des travaux au cimetière :

D'un point de vue financier, l'opération d'aménagements du cimetière est soldée. Au niveau des travaux, restent à installer : le portail, la toiture de la charreterie et les abords au sol du columbarium.

Il est proposé également de matérialiser au sol, les emplacements du parking, car le stationnement se fait de manière anarchique.

3°) La réforme de la taxe communale sur l'électricité :

Le maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, le S.I.D.E.L.C. (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher) percevra directement la taxe communale sur la consommation finale d'électricité, en lieu et place de toutes les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants.

Cela représente, à titre d'exemple, en 2010, une perte de recettes de 7 492 € pour notre commune.

4°) La réforme sur les taxes d'aménagement en urbanisme :

Le maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1^{er} mars 2012, les diverses taxes d'urbanisme seront remplacées par une taxe unique : la Taxe d'Aménagement, instituée de plein droit dans les communes dotées d'un P.L.U., au taux de 1 %.

Cependant, ce taux peut sur délibération expresse du conseil municipal prise avant le 30 novembre prochain, être fixé entre 1 à 5 %. Une étude sur ce sujet, en concertation avec les services fiscaux, sera donc menée avant cette date.

5°) Changement des volets du presbytère :

Le presbytère sera bientôt habité à nouveau. 5 volets en très mauvais état seront changés, pour un coût estimatif de 2 869,60 € TTC.

6°) Le point sur la mise en place des nouveaux sens uniques :

Les riverains auraient souhaité être informés en amont des travaux, de ces changements rue de la Mairie et rue de l'Eglise.

Cette signalétique a été mise en place, pour d'une part stopper les stationnements anarchiques devant les sorties de propriétés et d'autre part, pour réduire la vitesse excessive dans ces rues.

Une réunion publique avec les riverains de la rue de la Mairie et de la rue de l'Eglise aura lieu le 3 novembre prochain.

7°) Point sur la brocante du CCAS

Le gain a été plutôt moyen cette année : 1 067 € de recettes pour 700 € de dépenses. Madame BRAGA, adjointe au maire chargée des affaires sociales remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation. La prochaine brocante du C.C.A.S. pourrait avoir lieu dans le parc de la Cressonnière.

Comptes rendus de Conseil municipal

8°) Le point sur la vie associative et le Forum des associations :

14 associations ont participé au Forum des associations le samedi 10 septembre. Les administrés, bien que nombreux à s'inscrire dans les diverses associations, se sont peu intéressés aux stands des 8 exposants artistes et ont peu fréquenté la buvette.

9°) Le point sur la rentrée scolaire :

139 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire 2011/2012.

Le repas de Noël est prévu le mardi 12 décembre 2011, la fête de l'école le 30 juin 2012

Les élèves de CM1/CM2 partiront cette année scolaire en classe de neige avec M. PILLE-RAULT.

Les élèves de CE2/CM1 se verront proposer une sortie en canoë avec Melle PERDÉREAU.

Questions diverses

Mme THEVENIN-PLOUX, conseillère municipale, membre titulaire à la C.C.B.L., souhaite être remplacée au sein de la Commission Jeunesse, car les horaires des réunions sont incompatibles avec sa vie professionnelle.

Madame MURAT, adjointe au maire, la remplacera pour la réunion du 18 octobre prochain à 18 heures, de manière ponctuelle.

Par ailleurs, un courrier sera adressé à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, pour que Madame GAROT, conseillère municipale, membre suppléante à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, reçoive dorénavant, les convocations de la Commission Jeunesse.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE

Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2011

Il est approuvé avec l'observation suivante de la part de Monsieur ORAIN : «Concernant la mise en place de la signalétique rue de la Mairie et rue de l'Eglise, il convient de préciser que les riverains en ont été informés par le bulletin municipal, quand bien même ils n'ont pas reçu de courrier et que l'information figurait également sur le blog de la mairie de Muides ».

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Conseil Municipal

I - Budget Primitif 2011 de la Commune - Décision Modificative n° 5 :

Considérant divers ajustements de fin d'année, notamment relatifs à l'éclairage public rue du 11 Novembre, aux aménagements dans l'office de la salle polyvalente et dans l'atelier communal, ainsi que certaines observations formulées par le Trésorier Municipal, concernant notamment la création d'un arrêt de bus scolaire et l'extension du réseau électrique suite à un permis de construire en zone agricole, la section d'investissement du Budget Primitif 2011 de la Commune est abondée de 18 962 €, la somme correspondante étant prélevée sur divers comptes excédentaires en section de fonctionnement.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Budget annexe 2011 de l'Assainissement - Décision Modificative n° 3 :

Considérant divers ajustements relatifs à l'état du patrimoine communal et à ses amortissements, réalisés entre le Trésorier

Municipal et le secrétariat de mairie, le Budget annexe 2011 de l'Assainissement est modifié en section d'investissement et en section de fonctionnement, par des opérations d'ordre comptable.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Budget Primitif 2011 - Décision Modificative n° 1 :

Considérant divers ajustements relatifs à l'état du patrimoine communal et à ses amortissements, réalisés entre le Trésorier Municipal et le secrétariat de mairie, le Budget annexe 2011 de l'Assainissement est modifié en section d'investissement et en section de fonctionnement, par des opérations d'ordre comptable.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

IV - Occupation du domaine public communal par France Télécom - Redevance annuelle :

Considérant l'état d'occupation par France Télécom du patrimoine communal au 31 décembre 2010 ouvrant droit à redevance, les valeurs actualisées en 2011 et les modes de calculs réglementaires, le conseil municipal fixe la redevance annuelle pour 2011 à 823,71 €.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

V - Réforme des taxes d'urbanisme - Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement :

Le maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Équipement (T.L.E.) a été créée, la Taxe d'Aménagement (T.A.) et que les collectivités doivent délibérer pour l'instituer et en fixer le taux entre 1 à 5 %.

Pour les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé et percevant effectivement la T.L.E., faute de délibération expresse, c'est le taux

Comptes rendus de Conseil municipal

de la T.L.E. qui s'appliquera de plein droit pour la T.A., soit 2 % actuellement à Muides.

Le rendement de la T.L.E. et de la T.A. à taux égal, n'étant pas évident, les modes de calcul s'appliquant de manière différente selon les types d'opérations réalisées, le maire propose au conseil municipal de fixer le taux de la T.A. à 2,5 % et précise que ce taux pourra être révisé tous les ans par nouvelle délibération expresse. Aucune exonération facultative, après énumération de celles-ci par le maire, n'est retenue.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

VI - Création d'un poste de Rédacteur Territorial :

Le maire informe le conseil municipal qu'un agent communal a réussi son examen professionnel de Rédacteur Territorial et a été inscrit sur la liste d'aptitude correspondante le 22 juin 2011 auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Il propose la création d'un emploi de Rédacteur Territorial au sein des effectifs de la commune au 1^{er} décembre 2011 et se charge d'effectuer les formalités nécessaires pour nommer l'agent concerné sur ce poste.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

VII - Participation aux frais de classe de neige - Année scolaire 2011/2012 :

Le maire informe le conseil municipal que 21 élèves de CM2 vont partir du 3 au 16 décembre 2011 en classe de neige. Il propose de maintenir la participation de la commune et celle de l'A.P.E. à l'identique des années précédentes, soit 50 % pour la commune (363,30 €) et 10 % pour l'A.P.E. (72,66 €), 40 % restant dus par les familles (290,64 €) par enfant et pour l'ensemble du séjour.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Informations diverses

1°) Le point sur l'avancement des travaux d'assainissement collectif :

Les travaux des deux postes de refoulement rue des Garennes et rue Neuve sont achevés. Les travaux de canalisations ont démarré ce jour 4 novembre, avenue de la Loire et seront réalisés en concordance avec les travaux d'adduction d'eau potable envisagés par le S.M.A.E.P. (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de Saint-Dyé.

2°) Le point sur les travaux de l'épicerie :

Les travaux débuteront après le déplacement nécessaire de compteurs par ERDF, ce qui devrait se faire sous 15 jours à 3 semaines. Ces travaux devront être terminés avant les vacances de Pâques, soit avant le début de la saison touristique.

3°) Le point sur les diverses commissions municipales :

Affaires sociales : le C.C.A.S. se réunira le jeudi 10 novembre à 18 h 15 à la mairie. Madame BRAGA informe le conseil municipal que la prochaine brocante du C.C.A.S. pourrait avoir lieu le 25 mars 2012 (au lieu de septembre habituellement) dans le parc de la Cressonnière.

Urbanisme : Monsieur ORAIN rend compte au conseil municipal, de deux réunions importantes qui ont eu lieu avec le responsable de l'étude « Cœur de Village » et avec un responsable de Loir-et-Cher Logement, pour prévoir un aménagement d'intérêt général dans la zone réservée au P.L.U., au lieu-dit « Les Vignes au Bourg » ainsi que les aménagements aux divers car-

refours de la commune.

Travaux : Monsieur FOUCQUE-TEAU rend compte de la visite de l'atelier communal qui a eu lieu le 14 octobre dernier et des différents points abordés par la Commission Travaux et Urbanisme.

Camping : Monsieur FOUCQUE-TEAU rend compte de la Commission Camping qui s'est réunie le 22 octobre dernier et des nombreux petits travaux et aménagements qui sont à réaliser avant l'ouverture de la prochaine saison touristique.

Questions diverses

Ont été abordés les points suivants :

- L'opportunité d'adresser une lettre à la SNCF pour le maintien des horaires actuels
- L'occupation en bordure du chemin des Vallées par les gens du voyage
- Le ménage dans les vestiaires de la salle polyvalente qui n'est pas toujours fait

La circulation de véhicules en bord de Loire, du côté de la piste cyclable.

Séance levée à 22 h 30.



Le vestiaire du C.C.A.S

Il est ouvert tous les samedis de 10h à 12h et permet aux gens qui en ont besoin de venir acheter des vêtements à tous petits prix.

Pour 0,50 €, 2€ ou 3 € l'unité ou le lot vous pouvez repartir avec des vêtements en bon état.

Merci tout d'abord à tous les donateurs !

Vous pouvez déposer vos vêtements qu'ils soient en bon état ou usagés ainsi que vos chaussures tous les matins en mairie.

Nos bénévoles les trieront et pourront ainsi soit les proposer à la vente pour le plaisir des petits et grands soit demander leur recyclage par une société spécialisée.

Nous disposons également d'un grand nombre de jouets.

Nous vous invitons à venir très nombreux profiter de nos bonnes affaires !

Brocante du CCAS le 18 septembre

Après avoir longtemps craint une grande averse, la brocante a pu avoir lieu dans de bonnes conditions. L'ambiance était conviviale et de nombreux Muidois ont flâné dans les allées du camping.

Reste qu'il est toujours aussi difficile de trouver une date à cette période qui ne mette pas Muides en concurrence directe avec les communes environnantes. Ainsi le nombre d'exposants a tendance à décroître.

Le bilan financier reste positif et permettra d'offrir à nouveau certaines aides aux plus défavorisés.

Une nouvelle fois un grand merci à tous les bénévoles pour leur indispensable soutien.



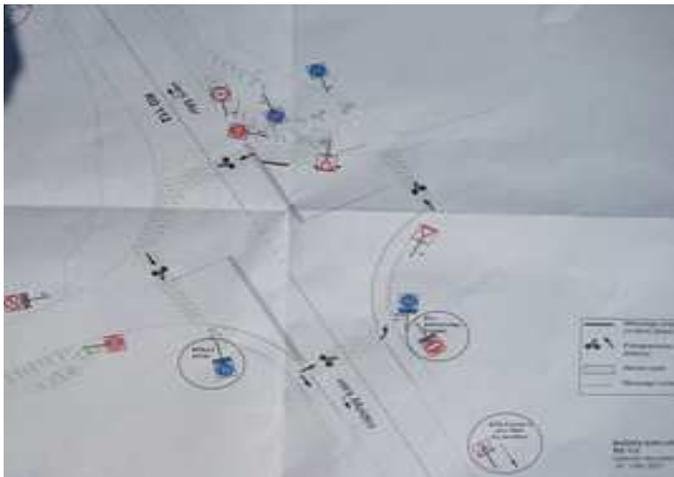
A vos agendas, en 2012, la brocante aura lieu le dimanche 25 mars



Aménagement des carrefours

Mardi 25 octobre, nous nous sommes réunis avec M. Aucuit (qui représentait le Conseil Général de Loir et Cher), Mme Lonqueu (secrétaire général de la Communauté de communes de la Beauce ligérienne), M Foucqueteau (maire adjoint aux travaux), Messieurs Alonso et Brondel (architectes du projet coeur de village) et moi-même pour faire le point sur les opérations de rénovation du centre bourg.

L'aménagement du Nord du pont de Muides



M. Aucuit nous a informés de soucis avec ses fournisseurs pour l'implantation de panneaux. Nous espérons donc leur achèvement au plus tôt. Mme Mauger nous avait promis de nous fournir de son côté les résultats des études de vitesse. Nous espérons donc les recevoir prochainement.

L'aménagement du carrefour dit « du Maréchal de Saxe »

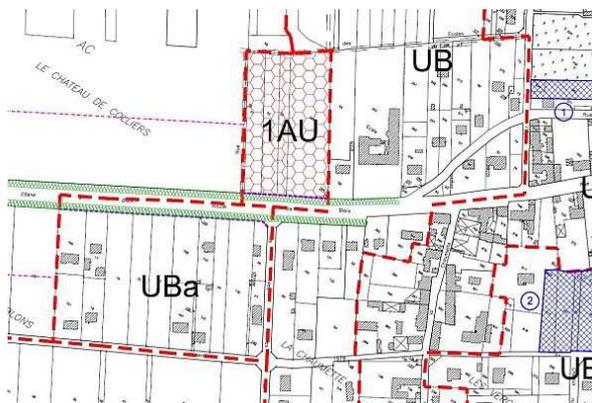
Ce carrefour est situé à l'entrée du domaine de Chambord, au sud de la commune de Muides. Le jeudi 2 décembre 2010, le Conseil Général représenté par M. Christian Viroulaud (Directeur des routes du CG 41), M. Alain Caro Chef de la division routes Centre et Mme Anne-Sophie Cairon Chef du Service Sécurité du CG s'était engagé à réaliser des travaux pour rénover ce carrefour qui est de sa compétence (car situé hors agglomération).

M. Aucuit nous a précisé que les relevés topographiques avaient été effectués. Le projet est "dans les tuyaux"... Jusqu'à quand ?



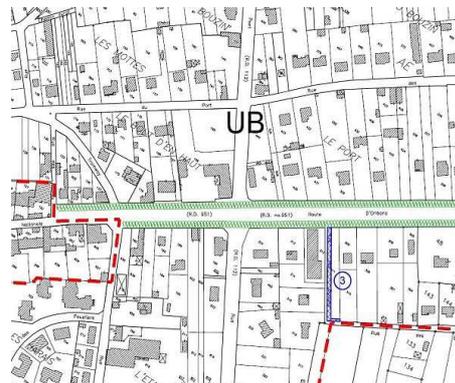


Le « carrefour des acacias »



Ce carrefour est situé à l'entrée Ouest de Muides. Nous avons obtenu du Conseil Général (toujours le 2 décembre 2010) un accord de principe sur la réalisation d'un giratoire pour desservir le futur quartier situé dans la zone 1AU (au nord de ce carrefour). Nous aimerions avoir la confirmation par écrit de cet accord. Ce projet est moins urgent car cette zone 1AU a du mal à sortir de terre...

Le carrefour du « bout d'en haut »



C'est le dossier le plus important. C'est la porte d'entrée sur le château de Chambord. Ce carrefour est désormais le dernier à ne pas être aménagé entre l'autoroute A10 et le château.

L'étude de sécurité réalisée par la DDEA et présentée au conseil municipal de Muides le 13/11/2008 avait montré la nécessité d'un giratoire pour ce carrefour très passant (8000 passages Mer-Orléans, 5000 passages Mer-Blois). Nous avons sollicité le Conseil Général pour connaître les modalités techniques de réalisation d'un giratoire. Il nous a été confirmé que la D112 n'avait pas de contrainte particulière. Pour la D951, il nous a informé de son classement en catégorie 3. Cependant, nous avons besoin de caractéristiques techniques plus précises (degré de giration par exemple).

M. Aucuit a précisé qu'à priori la D951 pouvait être rétrécie en agglomération puisque Saint Dyé l'a réduite à 3,5 m avec circulation alternée (c'est la limite légale pour le déneigement). Toutefois, il nous conseille de garder au moins 5,5 mètres de largeur.



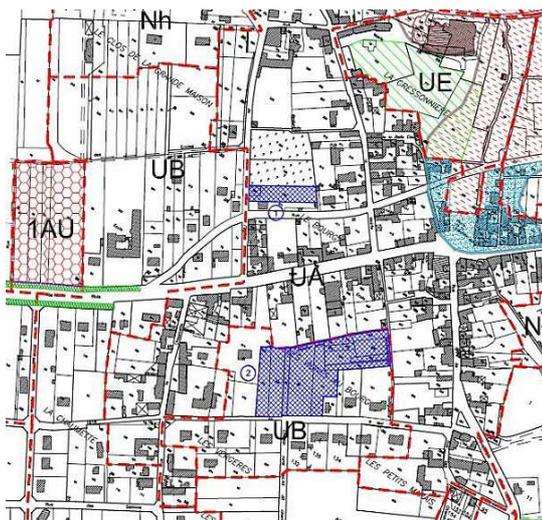
Quel avenir pour le quartier des "vignes au bourg" ?

Récemment j'ai été contacté par des propriétaires de ce quartier qui souhaitent savoir comment allait évoluer ce quartier.

En effet, il fait partie des zones réservées par la mairie lors de la création du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La première zone a été préemptée pour l'extension du cimetière. La deuxième zone doit désormais évoluer.

Il est important pour les propriétaires des terrains de savoir ce qu'ils peuvent entreprendre.

La municipalité souhaite aménager ce quartier en le répartissant en plusieurs zones:

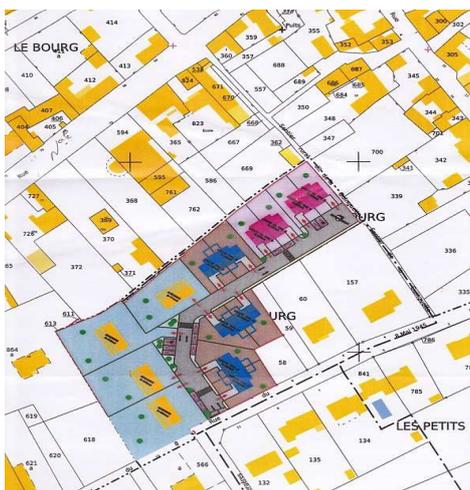


- Un habitat pour les personnes âgées ou a mobilité réduite. Ces maisons seront de plein pied (en rose sur le plan).
- Des logements sociaux qui permettront notamment à la commune d'avoir des financements pour le projet cœur de village (en bleu sur le plan).
- Des pavillons (en orange sur le plan).

Ce plan n'est qu'une étude possible proposée par Loir et Cher Logement. Il suppose aussi l'aménagement du tout à l'égout pour la zone (envisageable dès l'année prochaine)

En bleu les quartiers réservés par la mairie lors de l'adoption du PLU en 2008.

Lors d'une réunion récente avec Catherine Lonqueu (secrétaire de la CCBL) et Raphaël Bourdeau (de Loir et Cher Logement), Mme Lonqueu nous a indiqué que la voirie et les réseaux seront pris en charge par la CCBL si la Participation Voies et Réseaux est instaurée avec exemption pour les logements sociaux.



Un avenir possible pour le quartier de la vigne au bourg.

Reste pour la commune à acquérir les terrains au fur et à mesure pour confier cette zone à la CCBL. L'Étude de terrain, la mise en place des permis de construire et l'appel d'offre prennent un délai incompressible d'au moins 10 mois. Le tout pouvant faire l'objet d'un projet "cœur de village" (subventionné par la région).

Trois opérations cœur de village sont en cours au sein de la CCBL nous souhaitons que cela n'empêche pas le financement de ce projet.



Rue de la Mairie/Eglise: Marquages au sol

Comme vous avez dû le constater les marquages au sol sont terminés rue de la Mairie et rue de l'Eglise. Un grand merci aux riverains qui ont soigneusement respecté l'interdiction temporaire de stationner (pénible mais nécessaire).

Comme prévu les stationnements sont alternés dans la rue de la Mairie. Des lignes jaunes sont matérialisées pour permettre aux piétons de circuler sans se retrouver obligés de marcher sur la route.

Certains travaux ne sont pas achevés:

- Déplacement de la piste cyclable du côté droit de la route en face de l'ancienne entrée de l'école.
- Déplacement de certains panneaux au croisement de la rue du tramway et de la rue de l'église.
- Remplacement du miroir en haut de la rue de la mairie
- Séparateur de chaussée avant la venelle de la rue de la mairie.
- Ajout de certains panneaux.



A l'avenir il n'est pas exclu de mettre une partie de la rue de la Mairie en zone 30 (avec un sans ralentisseur/plateaux) en cas de vitesse excessive constatée.

La municipalité prévoit un rendez vous avec les riverains environ un mois après les travaux pour tirer un premier bilan et voir les améliorations possibles si nécessaire. Cette réunion a été repoussée car l'entreprise Girod a des difficultés à terminer le chantier.





Avenue de la Loire

Les travaux d'assainissement avenue de la Loire, rue des garennes et rue neuve ont commencé avec l'installation des pompes de relevage puis celle des conduites d'eau et d'assainissement collectif.



Quand l'assainissement sera achevé, nous mettrons en place le sens unique dans ces rues en privilégiant un espace piéton et cycliste séparé de la voie. Nous souhaitons en profiter pour refaire l'enrobé qui est en très mauvais état.

Mise en sens unique de l'avenue de la Loire et d'une partie de la rue des Garennes



L'objectif est d'éviter les stratégies de contournement de l'avenue du Pont pour aller sur Orléans. Le virage à angle droit entre l'avenue de la Loire et la rue de l'Ancien Moulin est extrêmement dangereux.

Entrée de la rue de la Garenne. Le stop "sur ressorts" est souvent repoussé. Il devient donc invisible. Deux voitures ne peuvent se croiser en même temps. Un sens unique en "descente" serait très dangereux en cas de verglas. Un sens unique "en montée" casse la vitesse et évite les stratégies de contournement pour aller plus vite sur la route d'Orléans.



L'entrée de l'avenue du Pont, fréquemment utilisée par les automobilistes pressés pour rejoindre la route d'Orléans plus vite. Un rétrécissement de la voie avec une voie de circulation douce est possible. L'enfouissement des réseaux serait aussi une bonne idée.



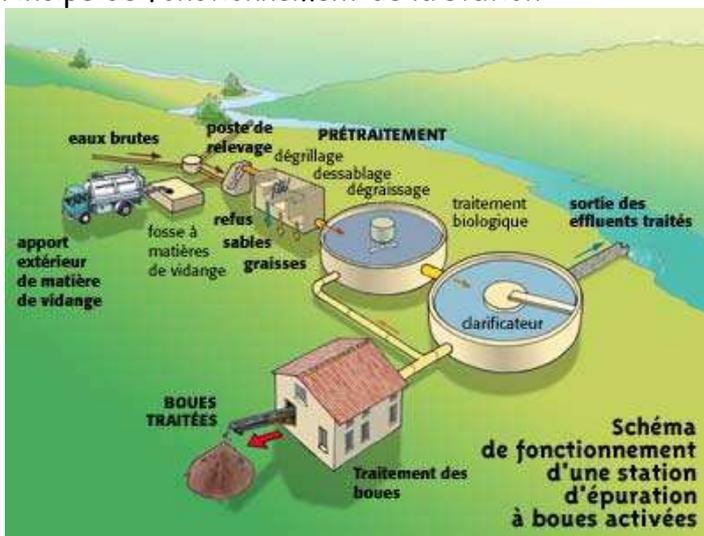
Visite de la station d'épuration

Depuis longtemps le conseil municipal réclamait de pouvoir visiter la station d'épuration intercommunale située à Saint-Dyé (route de Maslives). Gilles Clément nous l'avait promis pendant les élections cantonales, la promesse est tenue et c'est tant mieux. En effet le coût avait été important pour la commune :

Construction: 2.2 millions d'euros dont 409 540 à notre charge. A ceci s'ajoute le prix des postes de relevage et des canalisations (soit 285 250 euros)

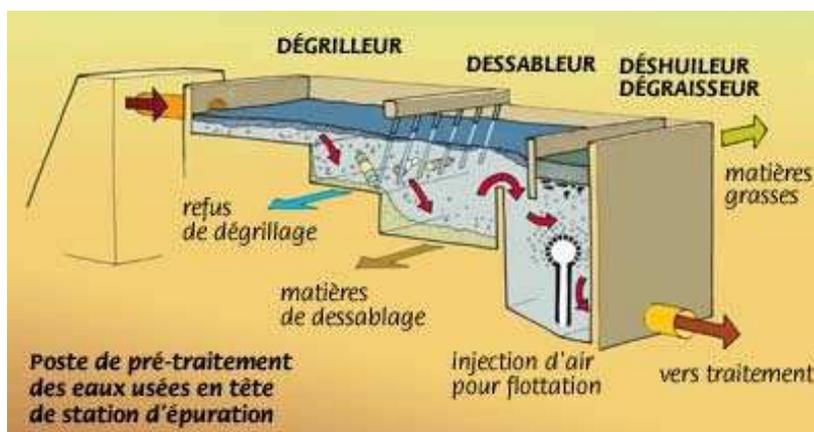
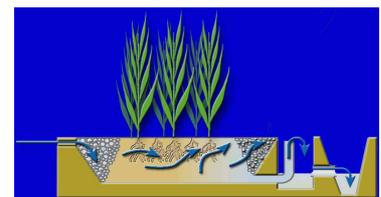
La facture totale est de 694 790 euros pour Muides.

Principe de fonctionnement de la station:



Les bassins de décantation:

Les roseaux, un manière de traiter l'eau par lagunage et de récupérer les boues sèches ensuite comme engrais





ECOLE: Année 2010-2011



L'établissement scolaire a bénéficié des recettes suivantes:

- 1 200 € de subventions municipales à la coopérative scolaire +7700 € de frais de fonctionnement
- 2 000 € de l'APE

- 500€ de l'AUCS
- 1 170 € de cotisations

Dépenses :

- Imprimante/scanner
- Abonnements à la bibliothèque
- Lecteur radio
- Achats de livres
- Un conteur
- 2 conférences
- Transports sorties scolaires
- Assurance
- Changement des ordinateurs et imprimantes

Nouveauté: Les tickets CESU sont acceptés pour le paiement de la GARDERIE

CLASSE DE NEIGE

21 élèves de la classe de M. PILLERAULT ont pu bénéficier d'un séjour découverte à Vars-les-Claux du 3 au 16 décembre.

Ils ont eu la gentillesse de nous envoyer un petit mot depuis les pistes...



Compétence "Petite enfance" donnée à la CCBL ?

Lors du Conseil municipal du 6 juillet, la compétence "petite enfance" a été donnée à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (4 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre).

Le conseil communautaire a lancé un questionnaire pour faire un état des lieux sur la politique de la petite enfance. Ses résultats ont été fournis au conseil communautaire le 18 novembre 2010 mais seulement le 28 juin aux élus de Muides.

3 scénarii sont proposés:

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Multi accueil 30 places communautaire 10 ETP	Multi accueil 30 places communautaire 10 ETP	Multi accueil 30 places communautaire 10 ETP
RAM communautaire 1 ETP	RAM communautaire 1 ETP	RAM communautaire 1 ETP
Micro Crèche 9 places communautaire 3,5 ETP	Micro Crèche 9 places communautaire 3,5 ETP	Maison d'assistantes maternelles Association d'AM
Service d'accueil familial 30 places – 10 AM (crèche familiale) Communautaire		
Pilotage par CCBL		

La vraie différence (outre le prix) consiste dans la création ou non de micro crèche dans les "petites" communes autour de Mer. Il est vrai que la crèche de Mer est saturée depuis longtemps et que bien souvent on s'entend dire qu'il n'y a plus de place pour les non Mérois. Le besoin est donc réel (les questionnaires le montrent). Chaque scénario a un coût. La CCBL a choisi le scénario N°3, le moins cher. Celui-ci développe un multi accueil sur Mer et un RAM (Relais Assistantes Maternelles). Cependant nous ne savons pas comment se répartiront les places dans le multi accueil (à titre d'exemple, les accueils de Loisirs de la CCBL réservent 135 places à Mer sur les 180 places disponibles...)

Fonctionnement par scénarios

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Multi accueil 30 places	378 383	378 383	378 383
Micro crèche : 9 places	96 154	96 154	
Crèche familiale : 30 places	416 745		
Relais Assistantes maternelles	52100	52100	52100
Total Fonctionnement	943 382	526 637	430 483
Participation des familles	117 531	66 595	48 967
Participation CAF (PSU - CEJ) *	585 837	331 924	266 884
CCBL	240 014	128 118	114 632
Remboursement dette (sans pays)	56070	56070	46512
taxe Pro mer en Moins	-42 300	-42 300	-42 300
Dépense nouvelle CCBL (sans pays)	253 784	141 888	118 844
Soit % du coût	25,4%	24,3%	24,9%
Remboursement dette (avec pays)	34470	34470	26262
taxe Pro mer en Moins	-42 300	-42 300	-42 300
Dépense nouvelle CCBL (avec pays)	232 184	120 288	98 594
Soit % du coût	23,7%	21,4%	21,6%

Sans attendre le vote du conseil de Muides, le conseil communautaire a décidé (lundi 27 juin) de lancer le recrutement d'un responsable du futur relais d'assistante maternelle à compter du 1er janvier 2012. Le procédé me choque sur le principe.

Personnellement j'aimerais que les futurs bâtiments libres de la mairie (après le déménagement des ateliers) puisse servir de micro crèche et de bibliothèque (ce qui permettrait de revendre l'ancienne mairie). Or, la municipalité de Muides n'aura plus les moyens de le faire seule puisqu'elle aura perdu cette compétence. Nous devons donc convaincre la CCBL de nous suivre dans ce projet.

Frédéric Orain.



Inauguration du Domino



Un vaste plan d'eau qui compensera en partie la perte du lac de Loire de Blois.

UN ESPACE A FORT POTENTIEL

Comme prévu, après le développement économique, la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne met progressivement en œuvre le développement des services à la population. Une des actions significatives est l'aménagement du plan d'eau du DOMINO en base de loisirs multidisciplinaires, qui se démarquera des plans d'eau environnants. Cet aménagement s'inscrira parmi les étapes de la Loire à Vélo. Le but des élus est de faire de ce projet une reconversion exemplaire d'un site d'activité (extraction de sable) en espace de loisirs.

QUATRE OBJECTIFS

Ouvrir un plan d'eau accessible aux habitants de la CCBL, créer un plan d'eau multi-activités, préserver la singularité du site, créer un site de loisirs attractif dans le Val de Loire.

SE RÉAPPROPRIER LE PAYSAGE

Après avoir contribué pendant plusieurs années à l'aménagement de notre cadre de vie, la carrière est l'un des rares endroits au passé industriel qui, une fois réaménagé, peut être entièrement restitué au public.

UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE REMARQUABLE

Le plan d'eau du DOMINO se trouve sur la commune de Suèvres, situé en bord Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce site est placé sur l'axe Blois-Orléans, à 14 km à l'est de Blois, à 49 km d'Orléans, et à 6 km à l'ouest de Mer, 15 km de Chambord, Cheverny et Talcy. Il peut devenir l'un des plus grands sites d'eau multi-

activités en Loir et Cher et sa position à proximité directe de la Loire sera stratégique pour son développement à venir.

HISTOIRE DU DOMINO

Le site est une ancienne sablière exploitée jusqu'à ce jour par la société Ligérienne Granulats, il s'étend sur un espace de 43 hectares comprenant 21 hectares de plan d'eau et des bâtiments de 700 m² environ (emprise au sol). La station de traitement est actuellement libre depuis 2008.

Il y a eu beaucoup de monde pour l'inauguration de la base naturelle de loisirs du domino. Quelques personnes ont eu du mal à arriver à destination, il fallait passer par le Nord (route Mer-Suèvres) et non par la digue du bord de Loire...

Un espace partagé entre zone de navigation à voile et pêche. Pas de bateaux à moteur ni de baignade...



Des toilettes sèches...



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BEAUCE LIGERIE/AGENDA 21

Rappel: un agenda 21 est un programme global d'actions transversales pour le 21ème siècle. Il s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains ainsi qu'une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Les auditions

Séance d'audition mardi 11 octobre à la mairie de Mer.

Après une première expertise puis des recommandations générales sur la méthodologie d'élaboration et le pilotage de l'agenda 21 effectuée par RTC, des entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour effectuer le diagnostic (phase 1) et réaliser l'agenda 21 (phase 2).



Demandeurs: CCBL, Val d'eau et la mairie de Mer

Présents.

- *Cécile Greffion, chargée du développement durable à la ville de Mer, CCBL, Val d'eau.*
- *Raphaël Pilleboue, Maire de la commune de Suèvres*
- *Jannick Gerberon, Vice président chargé du développement durable de la CCBL, maire de Mulsans.*
- *Raymond Gervy, président du syndicat Val d'eau, maire adjoint de Mer au développement durable.*
- *Joël Marquet, Directeur Général des services de la commune de Mer et de la CCBL.*
- *Frédéric Orain, Maire adjoint de Muides.*

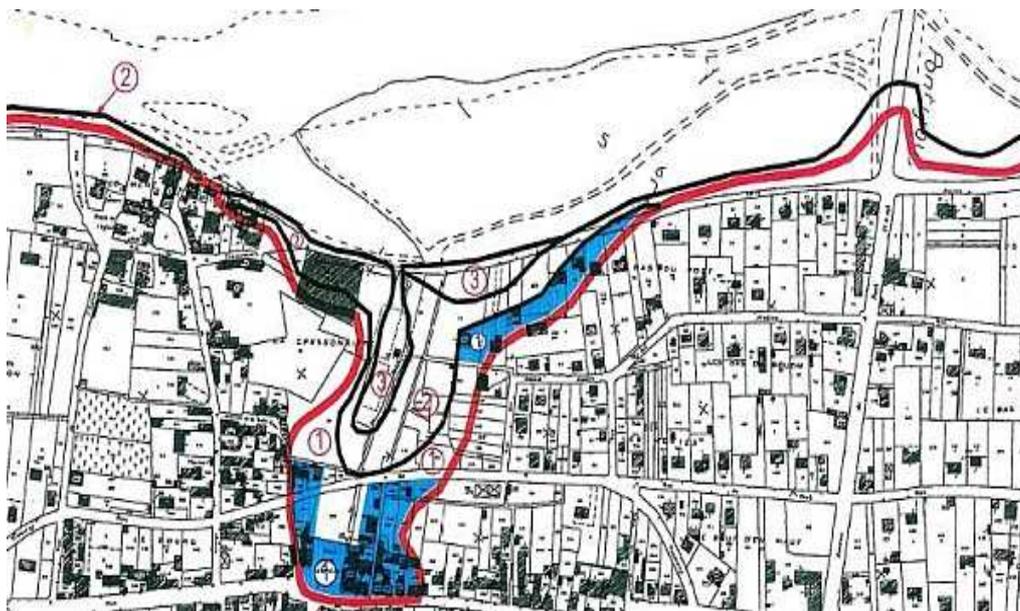
Les sociétés suivantes étaient en lice:

ARGOS, SOLVING EFESO, AEQUILIBRIUM et OSMOZE/Altamire (représentée par Corinne Turpin et Florence Brunet-Chauveau)

Des présentations utiles et variées (voire inégales). Les prix sont inégaux aussi, jusqu'à 24.000€ d'écart entre les offres.

Le candidat choisi: le groupe **OSMOZE/Altamire**.

La carte de la zone inondable



Vous pouvez consulter le plan de prévention des risques Loire Amont sur le site de la mairie

Il y a 2 secteurs:

- Zone A: "à préserver de toute urbanisation nouvelle" (zones blanches)
Les risques sont classés d'aléa 1 (faible) à aléa 4 (très fort).
- Zone B: "peuvent être urbanisées sous des conditions particulières « zones bleues »

Curiosité muidoise...

Tout le monde ne l'a sans doute pas remarqué mais il existe une maison sur la rue nationale qui garde en mémoire les crues de 1856 et 1866.

Il faut regarder de près, se pencher mais on les distingue encore clairement.



Près de la porte, sur la deuxième pierre à gauche, on voit les deux lignes tracées et les dates.



Il serait sans doute utile que les propriétaires puissent mettre ses marques en valeur. Histoire de se rappeler que le centre de Muides est en zone inondable.

Un grand merci aux Muidois qui m'ont montré les marques. Je suis passé souvent devant sans les voir.

Frédéric ORAIN

Cérémonies du 11 novembre

Une cérémonie particulière cette année car le discours lu est celui du président de la République (et non celui du secrétaire d'état aux anciens combattants). Le 11 novembre devient donc une journée hommage à l'ensemble des soldats tombés pour la France.

La clique a su accompagner la cérémonie. Merci à eux de répondre toujours présent.



Les enfants sont placés devant et sont toujours à l'honneur pendant la cérémonie. Leur attitude respectueuse est appréciée de tous.



Le défilé prêt à aller au cimetière. Changement de direction cette année avec les nouveaux sens de circulation.



La traditionnelle gerbe déposée devant les Mui-
dois morts pour la France.

Soirée concert à Muides

Dimanche soir se tenait à Muides un concert classique animé brillamment par Claire Billot-Jaquin et Emmanuelle Somer dans le cadre de "Festillésime 41", le rendez-vous culturel mis en place par le Conseil Général de Loir et Cher.

Muides a pu ainsi faire venir un public sans doute peu habitué à l'église Saint Lubin.

Pour la municipalité cela permet de continuer à faire vivre la commune culturellement. Cela rentre dans les objectifs fixés par la commune.

On se souvient notamment du concert de la Villanelle (chorale de Beaugency) ou de celui de "Plain chant" de Dhuizon et "l'ensemble vocal" de Mer.

On pense aussi naturellement à la création de la chorale de Muides récemment (*a travers chants*).

Nous espérons ainsi enclencher un déclic qui permet d'animer la commune par des spectacles différents. Et pourquoi pas attirer un nouveau public.



L'église avait presque fait le plein pour l'occasion...



Claire Billot-Jaquin présente la programmation du concert

PROGRAMME

Première partie

*Clara Schumann : Nocturne pour piano op.6 n°2
Andante con moto*

Carl Nielsen : Fantasiestücke pour hautbois et piano op.2

I. Romance (Andante con duolo)

II. Humoresque (Allegretto scherzando)

Seconde partie

*Francis Poulenc : Sonate pour hautbois et piano
I. Elégie (Paisiblement)*

II. Scherzo (Très animé)

III. Déploration (Très calme)

Johann Wenceslaus Kalliwoda : Morceau de salon pour hautbois et piano, op.228

Allegro ma non tanto - allegretto - più vivace



Emmanuelle Somer en pleine représentation

Merci au comité des fêtes pour la qualité de leur organisation et leur dévouement.

Merci à Claire pour les photos

Son site internet: <http://claire.billot-jacquin.fr/>

Le site d'Emmanuelle Somer:

<http://www.emmanuellesomer.com/>

La Vie de la Commune

Générations

Souhaitons la bienvenue à



Camille LOUET

Célian BRU

Brayton MARONNE

Ruben DA CUNHA

Timéo DURR

Gwendal GABRIEL

Romane CŒUR-JOLY

Eva FILET

Zoé REY

Chris GAUBERT

Noam THIERRY

Margot ORAIN

Hermine BARBOSA

Maelys DOUILLET

Nathan DRUCY

Marion BEDNARZ

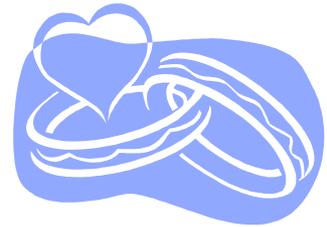
Tous nos vœux de bonheur à

Jean-François MURAT et Élodie CLOUET

Florian VAUCHER et Isabelle GALLIOT

Laurent FAVIERE et Véronique PERU

Rodolphe BISCHOFF et Jennifer THOMAS



Ils nous ont quitté....



André FORMENTIN

Jean AUDEBOUT

Odette DOURY

José RODRIGUEZ

Annie tire sa révérence (NR)

Discrète, Annie Meyer s'est un peu cachée derrière ses fleurs.

Mardi soir, en mairie de Muides-sur-Loire, il flottait comme un parfum d'émotion. Beaucoup de personnes étaient réunies pour fêter l'arrivée d'enseignantes à l'école, la promotion d'une autre en partance et surtout le départ définitif d'Annie Meyer, employée communale à l'école.

« J'aidais les enseignants dans les classes, je faisais la garderie et j'étais aussi à la cantine »,

explique la retraitée.

Posée, serviable, disponible de l'avis de ses col-



lègues et amis, Annie n'a que des qualités. A 63 ans, originaire de Bourg-en-Bresse (Ain), elle a bourlingué notamment dans l'hôtellerie. En 1993, Annie débarque en Loir-et-Cher, du côté d'un restaurant de Chambord. Puis en 2005, la municipalité la recrute pour l'accueil du cam-

ping pour atterrir à l'école l'année suivante. C'est donc la quille pour Annie, qui pourra s'adonner à l'une de ses passions favorites, la broderie.

Alain Amiot

Le 8ème forum des associations



Le 8ème forum des associations a eu lieu le 4 septembre à la salle de la Cressonnière. Cette année marque un certain renouvellement avec une réorganisation de l'Association Omnisport Muidoise (AOM) qui est désormais dirigée par Sylvie Murat. L'AOM accueille aussi une nouvelle section avec le Handball dirigée par Karine Bachelier. Le Handball aura cette année une équipe masculine.

Mais l'AOM n'était pas la seule.

L'Association des promeneurs du bord de Loire (APBL), l'AMSE, Radio Loisirs 27, l'UNRPA faisaient partie aussi de la fête.

Le tout était agrémenté d'une exposition de tableaux et d'artisanat.

N'hésitez pas à vous engager dans une association, c'est le meilleur moyen de créer des liens !



Fête nationale 2011 à Muides



Le drapeau flotte sur la caserne de Muides. Le ciel s'est montré menaçant pendant longtemps avant de se découvrir pour le repas champêtre à la salle de la Cressonnière. Ce qui a permis au comité des fêtes d'offrir son apéritif et à chacun de pouvoir manger dedans ou dehors suivant son envie. Un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Chacun s'active...
Tout le monde attend patiemment...



Un temps idéal. Muidois et touristes profitent d'une soirée en terrasse...

Le soleil décline doucement... On prépare la marche au flambeau et le pot traditionnel de la clique...



La clique est prête. Cette année il y avait 18 musiciens. Le rendu a été vraiment très réussi. Un grand merci à eux !



Tous les enfants (et leurs parents) défilent dans les rues de Muides sous la protection de la voiture de M. Riberprey.

Le pot traditionnel devant chez M. Agon n'attend plus que la troupe...

Qui arrive à la nuit tombée (vers 22h)...



Un moment convivial...
Un manque de jus d'orange. Navré pour ceux qui ont été déçus.

Puis le départ pour un feu d'artifice exceptionnel à 23h et la soirée danse menée d'une main de maître par DJ Flo.

La revue des pompiers 2011



Le 14 juillet marque aussi l'hommage que Muides rend à ses pompiers. La commune est fière de l'action indispensable et irréprochable de ses soldats du feu.

La revue d'effectif a donc été faite par le M. Clément et M. Foucqueteau sous la direction de François Heurtebise qui dirige depuis cette année la caserne.

Gendarmerie : l'adjudant de la Loire au Cher (NR)



Paulo Caetano était à l'honneur vendredi soir à Muides, il y avait du public et des personnalités pour saluer le départ de Paulo Caetano, adjudant de la brigade de Muides pendant dix ans intégrée à la communauté de brigades de Mer. D'ailleurs, le lieutenant Fleurisson, lui aussi sur le départ, avait tenu à être présent : « Nous avons apprécié vos compétences, votre humour, votre état d'esprit ».

Le maire, Bernard Clément n'a pas, non plus, voulu manquer ce moment d'émotion : « *Merci pour votre dévouement, votre disponibilité. Alors bon voyage à la brigade de Selles-sur-Cher (communauté de brigades de Romorantin)* ».

Avant de se retrouver à Muides, le gendarme à l'accent du sud (Arcachon), avait connu sa première affectation à Marchenoir en 1990.

Il y restera dix ans et connaîtra son épouse Isabelle. C'est en 2000 qu'il débarque à Muides, aux portes de la Sologne. Les habitants ne verront donc plus son éternel petit sourire !

Non pas pour faire passer « la douloureuse » mais l'homme est avant tout humain et sincère. Que ces derniers se rassurent, ils le croiseront sûrement.

En effet, à 44 ans, Paulo aime tellement le Val de Loire, qu'il a posé ses valises avec sa petite famille à Saint-Dyé-sur-Loire, le port de Chambord. Royale destination !

Cor. NR : Alain Amiot



PREVENIR LES CAMBRIOLAGES UNE PRIORITE DES GENDARMES DU LOIR ET CHER

De nombreux cambriolages sont commis dans la journée, lorsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou lorsque vous partez en vacances. Être victime d'un cambriolage, cela n'arrive pas à tous et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les cambrioleurs et de protéger votre habitation.

Depuis plusieurs années, la gendarmerie s'est engagée dans une démarche de proximité pour assurer votre sécurité. Les gendarmes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Adoptez le bon réflexe : Composez le 17

CHEZ VOUS PRENEZ DES HABITUDES DE SECURITE

UNE PROTECTION EFFICACE REDUIT LE RISQUE

Sachez que 3 fois sur 4 les cambrioleurs entrent par la porte, mais ils renoncent également 3 fois sur 4 lorsque celle-ci résiste plus de 5 minutes. Équipez votre porte d'un système de verrouillage fiable et résistant à l'effraction. Protégez toutes les fenêtres et autres ouvertures par des volets, grilles et/ou barreaux. Installez un éclairage extérieur. Protégez votre domicile avec un dispositif d'alarme. Lorsque vous êtes chez vous gardez votre porte fermée et verrouillée.

VOUS QUITTEZ VOTRE DOMICILE POUR LA JOURNEE, QUELQUES HEURES OU MOINS

Avant de sortir fermez et verrouillez toutes les portes et fenêtres. Pendant votre sortie conservez vos clés : ne les laissez jamais sous le paillasson, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs. Assurez vous qu'aucun objet de valeur n'est visible à travers les fenêtres.

N'oubliez pas de fermer votre garage et le portail de votre propriété.

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée. Créer l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio.....

EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE : VACANCES

Avant votre départ avisez la gendarmerie compétente de votre lieu de domicile. Prévenez vos voisins ou un membre de votre famille. Faites relever votre courrier ou faites le suivre. Une boîte à lettres débordante révèle une absence prolongée. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Si vous le pouvez utilisez le transfert d'appels. Laissez à votre domicile une apparence habitée. Demandez à une personne de confiance d'ouvrir vos volets. Rangez tout ce qui peut aider les cambrioleurs (échelle, échafaudage outils.....)

QUELQUES PRECAUTIONS SIMPLES

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile. Placez en lieu sûr, vos bijoux, moyens de paiement bancaires et autres objets précieux. Photographiez vos objets de valeur. Relevez le numéro de série et les références de vos équipements ou objets (TV, hifi, ordinateurs, GPS, outillages portatifs électriques, appareil photo.....). Conservez vos factures et les expertises pour les objets et bijoux de grande valeur : votre assureur les exigera pour vous indemniser. L'absence d'éléments d'identification précis sur les objets volés diminue les chances de les retrouver et d'identifier les voleurs et receleurs.

QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Lorsque vous découvrez une effraction en arrivant à votre domicile, ne pénétrez pas dans les lieux. Alertez aussitôt la gendarmerie de chez un voisin ou en utilisant un téléphone portable.

En attendant l'arrivée des gendarmes, interdisez l'accès à votre domicile à toute personne sauf nécessité absolue pour préserver les traces et indices et ainsi permettre la réalisation des opérations de police technique et scientifique.

Si les cambrioleurs sont encore présents à votre arrivée, ne prenez pas de risques inconsidérés. Votre vie est plus précieuse que l'ensemble de vos biens. Recueillez les éléments d'identification des malfaiteurs (signalement physique, tenue vestimentaire, langage), du ou des véhicules utilisés (marque, type, couleur, immatriculation), des moyens employés (arme à feu, matraque, outils.....).

Déposez plainte auprès des gendarmes. Faites opposition auprès de votre banque pour vos moyens de paiement dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

COUP DE SONNETTE - ATTENTION AUX FAUX PROFESSIONNELS ET COLPORTEURS

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne recevez jamais chez vous ceux qui prétendent contrôler vos ressources, vous offrir un cadeau ou font état d'erreurs de votre banque ou d'un oubli. Ne vous laissez pas abuser en signant un document dont vous ne comprenez pas le sens. Vérifiez la présence du bordereau de rétractation sur le bon de commande que vous aurez accepté de signer. Ne versez pas d'argent à la commande.

Groupement de gendarmerie départementale
de Loir et Cher
16 rue de Signaux - 41000 BLOIS
Tel : 02 54 55 14 19 - Tel d'urgence : 17

Les voisins se réunissent (NR)



Toutes les générations sont au rendez-vous.

Vendredi soir, toutes les générations du quartier centre de Muides s'étaient donné rendez-vous à l'occasion de la fête des voisins. Une opportunité pour se rassembler et mieux se connaître. Toute la journée, toute l'année, on court sans prendre la peine parfois de se poser pour communiquer avec les proches de son quartier. Voilà c'est fait et tout le monde en profite et souhaite que les relations durent. Il ne tient qu'à chacun de les entretenir. Et un grand salut à Mauricette qui a assuré une fois de plus à la préparation et au service !

Cor. NR : Alain Amiot

Arrivée du Père Noël à l'école.

Comme chaque année les enfants de l'école municipale ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël, venu spécialement pour leur apporter livres et friandises offerts par la municipalité.



Directeur de la publication/édition : Bernard Clément—Comité de rédaction : Frédéric Orain, Maryline Garot, Olivier Lanoux et Alain Amiot. Merci aux correcteurs.

LES PAPILLONS A MUIDES

Les papillons de jour et de nuit appartiennent à l'ordre des lépidoptères, du grec lepidos (écaille) et pteron (aile).

En effet, les ailes des papillons sont couvertes de minuscules écailles imbriquées comme les tuiles d'un toit. C'est cette texture qui donne les magnifiques couleurs que nous admirons lors de nos promenades ou tout simplement dans nos jardins.

Ces écailles jouent un rôle capital pour les papillons : différenciation des espèces, des sexes, modification des couleurs selon l'angulation des ailes avec les rayons lumineux, absorption de l'énergie solaire qui sera dépensée lors des vols, etc...

Si nous admirons tant les papillons, nous oublions volontiers qu'ils naissent des chenilles.

En effet, pas de chenilles, pas de papillons !

Beaucoup de chenilles sont honnies des agriculteurs, des sylviculteurs et des jardiniers.

Dans la plupart des cas cependant, elles ont bon nombre de prédateurs notamment parmi les oiseaux : le coucou (un grand méconnu), les passereaux nicheurs, etc...

Les papillons de jour aiment la chaleur et le soleil. Ils fuient le froid, la pluie et le vent. Ils se reposent ou butinent les ailes déployées. On voit alors le dessus ou recto.

Ils relèvent aussi très souvent leurs ailes perpendiculairement à leurs corps. On voit alors le dessous ou verso.

Il est à noter que certains versos n'ont rien à envier sur le chapitre de la beauté aux rectos.

Les papillons de nuits eux se posent les ailes en toit au-dessus de leur corps ou bien enroulées autour de celui-ci. Les ailes postérieures sont alors cachées par les ailes antérieures et ne sont visibles que lorsque le papillon s'ouvre.

Les antennes de papillons de nuit revêtent différentes formes : courtes épaisses poilues, en forme de peigne etc...Celles des papillons de jour sont longues, minces et se terminent par des massues.

Les papillons de nuit sont des champions du mimétisme. Découvrir un nocturne collé sur un tronc d'arbre ou qui s'est transformé en petit morceau de bouleau relève de l'exploit, (bucéphale).

Pour se reproduire les femelles pondent sur un végétal adapté à l'espèce. C'est la plante hôte qui nourrira la chenille. A chaque espèce de papillons correspond une plante hôte (pour l'Aurore la cardamine, pour le Machaon l'ombellifère, pour le Sylvain azuré le chèvrefeuille...etc).



La Vie de la Commune



Mélitée des Centaurées (diurne): environ 4 cm
assez répandu (exhibe rarement son revers)



Azuré commun (diurne): environ 3 cm (revers)



Tabac d'Espagne (diurne) : environ 7-8 cm
Répandu les bonnes années sur les chemins bordants les zones boisées



Paon de jour (diurne): environ 6-7 cm (ou +)
Visible dans les jardins fleuris. Hiverné puis réapparaît au printemps.



Ecaille chinée (nocture vol le jour): 5-6 cm
Classé espèce d'intérêt communautaire européen.



La Vie de la Commune

La vie des papillons n'est pas aussi simple qu'on le croit. Certains sont de grands voyageurs et migrent sur de grandes distances (Belle dame et vulcain).

Sur leur territoire, les papillons ne passent pas leur temps à se reproduire et à butiner les jolies fleurs. Ils descendent souvent à terre pour se chauffer, pomper dans la boue les sels minéraux et boire dans les flaques d'eau.

Des papillons, parmi les plus spectaculaires, sont des adeptes du butinage des fruits pourris, des cadavres d'animaux et même d'excréments de préférence frais !

Les photos ont été prises dans les environs du parc de Chambord, à l'extérieur du Domaine, sur le territoire de la commune de Muides sur Loire.

Dans ce secteur boisé, éloigné des cultures, les papillons et autres insectes jouissent de la bienveillance active des riverains et de la municipalité de Muides.

Nous nous devons de les remercier comme nous remercions le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir et Cher et le Centre Educatif du Domaine de Chambord.

Les responsables de ces deux organismes ont bien voulu examiner avec intérêt nos dossiers et clichés. Ils nous ont donné de précieux conseils pour préserver le site occupé par les papillons, tout en répondant aux besoins des usagers (matériels agricoles, véhicules à moteur, randonneurs et promeneurs, cyclistes).

En outre, les responsables du Centre Educatif de Chambord nous ont transmis sans hésitation leur savoir sur le sujet.

(Textes et photos M. Michel DEPREST)



Bucéphale: Nocturne



Demi-deuil (diurne): environ 4-5 cm



Vulcain (diurne): Migrateur



Belle dame (diurne): Grand Migrateur



Nicole, Stéphanie, Monique et Astrid
vous accueillent les

SAMEDIS de 10h30 à 12h30

NOS DERNIERES ACQUISITIONS

ROMANS JEUNESSE

Les sorciers de l'or noir
Délires : le choucou de Madame
Miss catastrophe : courrier du cœur
La quête de Deltora : la vallée des égarées
Des Chair de poule ... Etc...

ALBUMS

La bise du renne, Change de voix , Lapinou
Lulu : grenadine est mal lunée
Mama délire, sorcière d'Afrique
Oui oui et le kangourou, Des Max et Lili ... Etc...

BD

Titeuf : c'est pô juste, Tchô, monde crue
Le petit Noël et le marsupilami
Des Garfield... Etc....

DOCUMENTAIRES

Le pingouin et le manchot, Le football
Le kangourou, Zaddou au sahara
La maison, Komo le pygmée
L'hôpital, Bonjour Printemps.....Etc

ROMANS

- *Les enfants de la soie J. Evans*
- *La boiteuse M. Gagnon*
- *L'enfant d'Emma A. Taylor*
- *L'équation africaine Yasmina Khadra*
- *L'origine de la violence Fabrice Humbert*
- *La tondue Marie de Palet*

Et bien d'autres...

POLICIERS / THRILLERS

- *Remède mortel Harlan Coben*
- *Meurtres en Acadie Kathie Reichs*
- *Le syndrome E de F. Thilliez*
- *Morts accidentelles R. Cook*
- *Cet instant-là de D. Kennedy*
- *Viral de K. Reichs*

Et des romans historiques, des histoires vraies,
des romans du terroir..... et bien d'autres.....

LE SAVEZ- VOUS ?

La Bibliothèque est GRATUITE la première
année pour vous et votre famille, puis, seule-
ment 5 € par an par foyer.

Les bénévoles seront heureuses de vous y ac-
cueillir.

**Si vous aimez la compagnie des livres vous
pouvez également devenir bénévole...**

Astrid Gauthier

ELECTIONS 2012

PRESIDENTIELLES les Dimanches 22 avril et 6 mai
ELECTIONS LEGISLATIVES les Dimanches 10 et 17 juin

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011

VŒUX DU MAIRE

M. le Maire et le Conseil municipal seront heureux de vous retrouver le samedi 7 janvier à partir de 18h30 à la salle de la Cressonnière pour fêter ensemble la nouvelle année.

FLEURISSEMENT



La commission tourisme a sillonné les rues de Muides au cours de l'été pour y découvrir les maisons fleuries. Le thème était le Géranium. Le classement sera annoncé lors des vœux avec la remise des diplômes.

Nous comptons sur vous en 2012 pour continuer à fleurir vos jardins pour le plaisir des yeux des passants et des touristes qui visitent notre commune.

Le thème 2012 est le pétunia

COLIS de NOEL pour les PERSONNES AGEES à partir de 75 ans

Cette année encore les colis destinés aux plus anciens ont été livrés à leur domicile avant les fêtes.

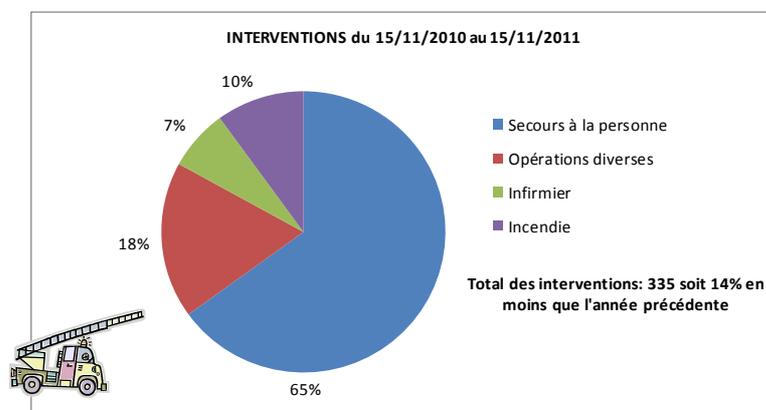
Un avis de passage a été déposé dans la boîte aux lettres des absents afin qu'ils puissent venir le retirer en mairie.

CENTRE DE SECOURS de Muides sur Loire

Les Sapeurs pompiers de Muides sur Loire vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2012. Pour mémoire, ils sont intervenus 335 fois en 2011, sur leur secteur (Muides, St Dyé, Maslives, Montlivault, Thoury et Crouy) et 134 fois hors secteur. Vos Sapeurs Pompiers sont au nombre de 17 plus un infirmier Sapeur Pompier, soit 18 au total, nombre à peine suffisant pour assurer pleinement leur mission auprès de la population. C'est pour cela que nous rappelons que toutes les personnes intéressées par le volontariat peuvent se renseigner au Centre de Secours de Muides sur Loire ou auprès d'un Sapeur Pompier du Centre ou en contactant le Chef de Centre au 06-30-63-72-92.

Merci de votre aide et de l'accueil toujours souriant que vous accordez à vos Sapeurs Pompiers lors de la distribution des calendriers et une fois encore, Meilleurs Vœux 2012.

Exceptionnellement, l'amicale des Sapeurs Pompiers ne vous proposera pas de loto le 21 janvier prochain. Nous vous donnons rendez-vous en 2013.



La loi sur les chiens dangereux

Le principe

Depuis la loi du 20 juin 2008, l'article L. 211-14 du Code rural impose le permis de détention des chiens dangereux de 1re et de 2e catégories. Ce permis de détention se substitue à la déclaration.

Le permis de détention est délivré par le maire de la commune où réside le propriétaire ou le détenteur de l'animal. En cas de changement de commune de résidence, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile. Tout propriétaire ou détenteur de chien catégorisé est tenu d'obtenir un permis de détention, quelles que soient ses connaissances, sa formation, sa profession, ses compétences particulières. Il existe cependant des équiva-

lences concernant l'attestation d'aptitude pour les professionnels sous certaines conditions. NB : Les chiens catégorisés sont les chiens dangereux des 1re et 2e catégories.

La demande

Le propriétaire ou détenteur d'un chien de 1re ou de 2e catégorie adresse sa demande de délivrance de permis au maire de sa commune de résidence. Les pièces à produire sont les suivantes :

- l'évaluation comportementale du chien (pour mémoire, lorsque le chien n'a pas atteint huit mois, âge à partir duquel cette évaluation doit être réalisée, il est délivré un permis provisoire) ;
- le justificatif de l'obtention de l'attestation d'aptitude sanctionnant la formation spécifique suivie par le maître ;
- le justificatif de l'identification du chien (pour la deuxième

catégorie : certificat de naissance ou pedigree) ;

- le justificatif de la vaccination antirabique du chien, en cours de validité ;
- le justificatif d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers ;
- pour les chiens de la 1re catégorie, un certificat vétérinaire de stérilisation (exigé tant pour les mâles que les femelles).

L'autorisation

Le permis de détention prend la forme d'un arrêté municipal. Conformément à l'article R. 211-5 du Code rural, cet arrêté doit notamment préciser: le nom et l'adresse du propriétaire ou du détenteur, l'âge, le sexe, la race ou le type, le numéro d'identification et la catégorie du chien.

A . O . M . SECTION STRETCHING

Depuis septembre, notre section s'est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Cette affiliation nous a donné l'opportunité de créer et de mettre en place des activités différentes.

* Section Stretching

La saison 2011/2012 a redémarré avec 27 adhérents (moins que la saison précédente) et deux disciplines : Stretching et Pilates.

Le **Stretching**, comme l'année précédente, est assuré par Sandrine, le jeudi de 9h15 à 10h15.



Le **Pilates**, technique moderne de pratique physique et mentale repose sur des principes : contrôle et maîtrise du mouvement et respiration. Comme dans le yoga, cette méthode qui demande de la précision et une forte concentration, améliore la posture et l'alignement du corps. Cette méthode Pilates que l'on découvre avec Armelle, notre animatrice Gymnastique Volontaire, est suivie par une vingtaine d'adhérents la mardi de 19h30 à 20h30.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 novembre, au cours de laquelle le bilan moral et financier de la saison passée a été fait, ainsi qu'une présentation des nouvelles activités. Un dîner aura lieu le 16 février et réunira les adhérents des deux activités.

* Marche

Fidèles au rendez-vous du mercredi matin, 9h30 devant la Cressonnière, la dizaine de marcheurs de Muides et d'ailleurs, se retrouve sur les chemins de notre commune et à la découverte d'autres petits coins des villages environnants.

* Ateliers Mémoire

Témoignage d'une adhérente de l'atelier.

Depuis novembre, cette nouvelle activité réunit 18 adhérents enthousiastes autour d'Isabelle, animatrice de la Gymnastique Volontaire.

En partie subventionnés par la Caisse d'Assurance Maladie, ces ateliers offrent une gamme d'expériences, souvent très amusantes, pour stimuler la mémoire par l'éveil des sens.

Couleurs, sons, objets, chiffres, formes géométriques, déplacement et orientation dans l'espace les yeux fermés, mouvements simples répétés, seul ou en groupe, séries de lettres, mots, phrases, tout est bon avec la pédagogie précise et souriante d'Isabelle pour aiguïser l'attention, mieux enregistrer, trouver des repères qui aident les mémoires un peu défaillantes.

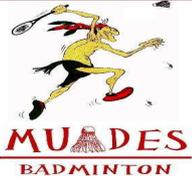
Comme le répète notre animatrice : « Il n'y a pas d'échecs dans un atelier mémoire ! »

Elle nous entraîne, et nous nous entraïdons.

C'est un vrai plaisir de partager en toute simplicité nos efforts (et nos prouesses !) dans un climat chaleureux d'amicale gaieté.

La présidente, Françoise Merlin

La Vie Associative



A.O.M. Section Badminton

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mr Renaux au 02.54.20.53.43 - 06.99.69.90.15 ou par mail : aombad41@orange.fr

L'AOM Badminton repart pour sa 16^{ème} année, entre autres de Mr Clément, Mr Foucqueteau et cette saison 2011/2012 démarre sur les et Mr Orain, le jour de la Coupe du Loir-et-chapeaux de roues, attirant 85 licenciés dès les premières semaines. Cher, organisée à Muides au mois de Juin dernier. Les contacts avec le correspondant Il est normal, au vu du nombre d'heures local de la N.R., Alain Amiot, auront vu l'AOM disponibles pour la section (6 jours sur 7, plus Bad faire quelques titres dans les pages Sud de 20h00 par semaine) et de son école de Loire de notre journal, et nul doute que cette badminton certifiée FFBA encadrée par un exposition médiatique nous aura été bénéfique. entraîneur diplômé d'état, que celui-ci donne à Le Forum des associations de Septembre nous ses licenciés l'assurance d'un temps de jeu et a été aussi extrêmement favorable, avec une d'une qualité de service remarquables. vingtaine de préinscriptions de nouveaux Les différents changements apportés au sein adhérents, dont une majorité de jeunes. du club depuis quelques mois (Bureau, Horaires, La belle nouveauté cette saison est le nombre Equipements) ont véritablement portés leurs croissants de couples inscrits (six), qui voient fruits, nous redonnant du crédit auprès du peut-être par le Badminton un moyen de régler public et de la confiance à bon nombre de leurs comptes sans casser de vaisselle ?!...



nouveaux licenciés.

L'un des faits marquants de la saison dernière Côté animations, un apéritif de fin d'année le 19 est bien évidemment le titre de Championne de Décembre et un tournoi interne avec repas de France, remporté par Aurore Peype, licenciée fin de saison le 05 Mai seront organisés. Les et bénévoles dynamiques au sein du club, qui nous traditionnels vœux du club, ainsi que les a apporté une belle notoriété dans la région. cloches de Pâques et leurs chocolats seront Titre fêté comme il se doit, avec la présence bien évidemment sur le calendrier pour début



Suite...

2012, et nos rencontres annuelles contre les clubs de Baule et l'équipe Corpo de Procter&Gamble seront également au RDV.

Vous pouvez retrouver toutes les dernières infos et résultats sur le site internet du club : <http://club.sportsregions.fr/aombad/>

Petit rappel des horaires d'ouverture de la salle pour la section Badminton cette saison 2011/2012 :

Lundi de 17h30 à 19h30 : Entraînement Jeunes de 19h30 à 23h30 : Loisirs et compétitions Adultes

Mardi de 18h30 à 23h30 : Loisirs et compétitions Adultes

Mercredi de 20h30 à 23h30 : Loisirs et compétitions Adultes

Jeudi de 18h30 à 21h00 : Loisirs et compétitions Adultes

Vendredi de 17h00 à 19h00 : Loisirs et compétitions Adultes

Dimanche de 10h00 à 12h00 : Loisirs et compétitions Adultes

Pour les débutants, du matériel de prêt est à votre disposition (raquettes, volants) et les heures de jeu sont totalement libres; aussi, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, un responsable de salle se tiendra à votre disposition pour vous renseigner le mieux possible.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mr Renaux au 02.54.20.53.43, 06.99.69.90.15 ou par mail : aombad41@orange.fr

Mr Renaux, Président de l'AOM Badminton



Bonne année sportive

C'est une réalité, le club de football de Muides-Saint-Dyé se porte de mieux en mieux. Cette année, il faut même noter un effectif en hausse.

Alors que notre département enregistre une baisse très sensible de ses licenciés, notre club en compte 120, une augmentation due en grande partie grâce aux enfants. Cette année, l'ensemble des jeunes vont jouer leur match sur le terrain de Saint Dyé. A l'exception faite de la catégorie des U7 qui continuent à évoluer sur le terrain de Muides. À ce sujet le club fait de gros efforts pour améliorer la qualité de ses terrains. Suite au vol du tuyau et de l'arroseur, nous avons participé pour un tiers à l'achat d'un nouvel appareil avec la commune de Muides. Afin d'éviter de nouveaux vols et « gym cana » sur le terrain, les dirigeants et joueurs se sont de nouveau transformés en maçon pour terminer l'entourage du terrain du bord de Loire, la municipalité a refait le plancher des vestiaires visiteurs, car ceux-ci risqués de passer à travers.

Le club est actuellement entrain de réaliser à Saint Dyé une petite salle de réunion. A la place de l'ancienne buvette, très prochainement, nous devrions avoir un club house, ceci, grâce à la municipalité de Saint Dyé qui nous a débloqué un financement pour l'achat de matériaux, et grâce au dévouement de joueurs et dirigeants et principalement à notre secrétaire bricoleur.

Ce lieu convivial devrait améliorer sans aucun doute l'accueil de nos jeunes, de leurs parents, et de nos adversaires. Ce qui nous permettra de déposer dans un avenir proche un dossier pour l'obtention du « label école de foot espoir » car actuellement il nous manquait une salle.

D'un point de vue sportif, les résultats enregistrés auprès des équipes de jeunes sont très encourageants.

L'encadrement effectué par de jeunes séniors

du club est de qualité. Leur dévouement et leur disponibilité sont à saluer.

Les U7 et les U9 n'ont pas de compétition, donc pas de classement mais ils ont du plaisir à jouer ensemble.

Les U11 ont connu des débuts difficiles en championnat, mais les entraînements commencent à porter leurs fruits.

Les U13 accèdent à la série 1 en deuxième phase et seront appelés à jouer au plus haut niveau départemental.

Les U15 qui sont en entente avec le club de Saint-Laurent accèdent eux aussi à la série 1, l'élite départementale.

Leurs prochains matchs qui débiteront en décembre pour se terminer en Mai se dérouleront sur le terrain de Muides.

Autre nouveauté, en étroite collaboration avec l'école de Saint-Dyé, un éducateur du club vient d'effectuer un cycle de six séances « découverte du football » tous nos remerciements aux maîtresses d'avoir bien voulu accepter cette initiation. Est-ce l'effet coupe du monde féminine ? Toujours est-il que 4 jeunes filles (catégorie U11) suivent assidûment les entraînements et participent aux matchs. Les deux équipes séniors effectuent un bon début de championnat. L'objectif pour ces deux équipes reste le haut de tableau ...voire mieux, on l'espère.

Le bureau, les éducateurs, l'ensemble des joueurs souhaitent une bonne année aux Muidoises et Muidois.

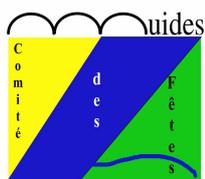
Le club.

Pour mieux nous connaître:

us-muidesstdye.footeo.com/



Traçeuse autoportée modèle unique, pensée et inventée par JM BILLY



LE COMITE DES FETES

Chers adhérents et bénévoles.

Une année est sur le point de se terminer mais cela en annonce nécessairement une autre.

L'année 2011 aura été une nouvelle fois une saison riche en évènements. Pour lesquels vous vous êtes fortement mobilisés afin de faire vivre l'esprit de fête dans notre commune.

Je tenais au nom du Comité des Fêtes à vous féliciter chers organisateurs pour la qualité et la diversité de vos manifestations et pour l'engagement des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Dores et déjà notre regard se tourne vers 2012 et vers les nombreux projets que vous préparez dès à présent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de la part du Conseil d'administration du Comité des Fêtes de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Alain Foucqueteau
Président du Comité des Fêtes

A TRAVERS CHANT

Trois chorales pour le Burkina (NR)

L'ensemble Sodobria mené par Françoise Koreneff, chef de chœur.



Il faut de grands coeurs pour que s'ouvre une grande main. Sensible à l'appel de l'association Sos-Paspanga, un nombreux public s'est retrouvé vendredi dernier, à l'église de Ménars.

Au programme, trois chorales. Bien rodés ou débutants, les trois ensembles vocaux de **Muides (A travers Chants)**, de Suèvres (Sodobria) et de la Chapelle-Saint-Martin (La Capellane) ont enthousiasmé les invités.

Le répertoire de chansons était varié : « Now let us sing », « La ballade nord Irlandaise » ou « les patineurs »... Des titres qui ont marqué des époques, des airs qui n'ont pas laissé insensibles.

Plus une place assise dès le début du concert. Les chœurs ont fait vibrer les vitraux de l'église mais aussi les coeurs des Ménarsois. Après un chant final en commun qui a clôturé la soirée, l'association a attribué la recette du concert à la réalisation d'une maternité de quatre lits au Burkina Faso.

Contact : tél. 02.54.88.18.71
Cor. NR : Yves Balderas

La Vie Associative

R
E
M
SECTION TOUS EN FORME
T S N M
E E

La rentrée sportive 2011/2012 a bien débuté ; nos adhérent(e)s ont retrouvé avec enthousiasme nos deux jeunes animateurs :

STEVE tous les **LUNDIS** de 19 h à 20 h ;

Et **SANDRINE** tous les **jeudis** de 10 h 30 à 11 h 30.

(vacances scolaires comprises).

Grâce à leur dynamisme professionnel, Sandrine et Steve enchaînent les cours de gymnastique avec nos adhérentes assidues et encouragées..... par leur humour.



La présidente, Mme Christin





SYNDICAT D INITIATIVE

Point sur saison la 2011

Changement de lieu d'installation dans le chalet du tennis, fréquentation en hausse entre le 15 juillet et le 15 août, nombreuses demandes de carte Loire à vélo et châteaux à vélo. Progression du nombre de contact français, les Hollandais et Anglais restent stables.

Perspectives 2012

Assemblée générale le lundi 12 mars 2012

Randonnée des bourgeons : dimanche 1^{er} avril 3 parcours 8,13 et 20km avec ravitaillement

Projet d'un marché du terroir le vendredi 27 juillet 2012 de 17h à 23h

L'équipe du syndicat d'initiative vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente

Maryline GAROT

COMICE AGRICOLE A MER LES 2 ET 3 JUIN 2012

Une première réunion organisée par la Société d'Agriculture de Loir et Cher et les élus des communes de la CCBL a eu lieu en début de mois pour présenter la manifestation. Comme ce fut le cas pour le comice de Bracieux il y a déjà près de 10 ans, la mise en place de cet événement nécessite l'aide de nombreux bénévoles pour la décoration, le montage les jours qui précèdent, la logistique pendant les 2 jours de la manifestation, et après. Chaque commune est sollicitée pour présenter un stand mettant en avant ses atouts, curiosités, savoir faire etc.

Des commissions de travail sont mises en place : matériel, implantation- parking circulation,- sécurité, - animation, - décoration, - restauration buvette, -communication

Vous souhaitez donner du temps pour cette manifestation et l'une d'elle vous intéresse, inscrivez vous en mairie de Muides.

Des réunions vont avoir lieu au cours des prochains mois pour la préparation du comice.



L'Association des Parents d'Elèves de Muides s/Loire

Nouvelle année scolaire, nouveau bureau

Présidente : Nathalie ROUXEL

Trésorier : Fabrice TREMBLAY

Secrétaire : Karine LORINET



Vice-Président : Frantz MEYNCKENS

Trésorière Adjointe : Diane HICAUBE

Secrétaire Adjointe : Dominique MEYER



Nous avons organisé les 19 & 20 Novembre 2011, notre bourse aux livres et notre bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé un après-midi autour du thème de Noël. Les Lutins du Père Noël ont eu lieu le samedi 10 décembre sur la Place de la Libération.

A l'approche de Noël, c'est un moment très important pour les enfants. Le Père Noël est venu à leur rencontre et est reparti avec les listes de cadeaux. Des animations pour les enfants tout au long de l'après midi : Ateliers créatifs, maquillage, pêche à la ligne, concours de dessin...

Futures manifestations :

Samedi 12 Février 2012 : LOTO

Samedi 31 Mars 2012 : Carnaval

Samedi 14 Avril 2012 : Chasse aux œufs

Samedi 30 Juin 2012 : Fête de l'École



L'Association des Parents d'Elèves
de Muides sur Loire

Les lutins du Père Noël

Samedi 10 Décembre 2011

A partir de 14h30

Place de la Libération

Programme

Ateliers créatifs

Maquillage

Vente d'objets réalisés par les enfants de l'école
et les enfants de la garderie

Pêche à la ligne

Concours de dessin

Stand Gilette et Pâtisseries



Arrivée du Père Noël vers 16 h

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents

<http://apemuides41.blog4ever.com>
apemuides41@orange.fr

Nous déplorons le manque d'aide durant nos manifestations de la part des parents.

L'Association des Parents d'Elèves est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'elle organise. Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (sorties, spectacles). C'est ainsi qu'en ce début d'année, l'école a pu acheter grâce à la coopérative scolaire, au don de l'APE et de l'AUCS... 5 trottinettes ; les GS, CP et CE1 ont pu faire une sortie à BEAUVAL ; les enfants ont participé au CROSS à VINEUIL...

Les enfants de la classe de M. PILLERAULT sont partis en classe de neige courant décembre. L'APE finance 72,66 € par enfant et prête des tenues de ski.

Nous remercions les fidèles parents présents pour nous aider dans nos manifestations.

Nathalie ROUXEL

Présidente

J.A.M (Jouer à Muides)

J.A.M. fête ses 10 ans. En effet l'association « Jouer à Muides » a été créée en Octobre 2001 à l'initiative d'un amateur du jeu télévisé de l'époque « Pyramide ».

Les réunions, dont le principal objectif est de faire passer d'agréables après-midi, ont lieu les lundis et les jeudis à 14 heures salle de l'ancienne mairie. Pendant ces rencontres des jeux divers sont proposés tels que le scrabble, rummikub/chiffres, belote, skip-bo, trompe couillon, etc...et à l'occasion quelques participants émaillent ces jeux d'anecdotes ou histoires drôles, peut être parfois légèrement éculées, mais la gaieté est de rigueur.

Nous désirons bien sûr agrandir le cercle de nos

joyeux joueurs. C'est ce qui motive ce petit rappel qui, nous le souhaitons, va déclencher le déclic et vous faire penser « pourquoi ne pas rejoindre JAM pour passer des moments ludiques et gais en compagnie ? ».



Puisque les jours sont courts et gris prenez la décision de venir vous joindre à nous, la seule exigence est d'apporter sa bonne humeur. Pour nous gagner ou perdre n'a pas beaucoup d'importance : ces réunions sont plutôt un prétexte pour être ensemble et heureux de l'être.....

Alors go ! Venez nombreux nous vous attendons....

Un petit détail non négligeable :

pour fêter ses 10 ans JAM a décidé ramener la cotisation annuelle de 16



de €

Pique-Nique de l'APBL

Excellente journée pour les 23 participants qui ont su braver les trombes d'eau orléanaises et qui en ont été pleinement récompensés. Car, une surprise les attendait à l'embarcadère où, à la vue de nos mines dépitées par ce déluge d'eau, le capitaine a pris la décision de nous recevoir sur l'Inexplosible. Et, comme une surprise ne vient jamais seule, après notre pique-nique fort copieux et très convivial, le ciel s'est dégagé et notre bateau de 40T et de 25m de long s'est libéré de ses amarres pour, comme promis, une promenade royale sur notre eau fleuve qui en est tout autant.

Un grand merci à Christian de Gelis qui, dans la discrétion, a assuré cette magnifique journée et qui, pour les plus téméraires, s'est terminée par une visite du vieux quartier d'Orléans, entièrement restauré, et que nous inscrivons dans nos visites incontournables de notre région.

Rappel:

L'APBL compte une soixantaine d'adhérents. Son activité est marquée par 2 temps forts en cours d'année: sa conférence annuelle en cours d'hiver et son pique-nique à la découverte de sites agréables. Chaque évènement est ouvert à tous et pour seigneurment vous pouvez contacter un membre du



ment
tout
vez
du



est
ren-
bu-

LA SECTION DE L'UNRPA DE Muides sur Loire

La section de l'UNRPA de Muides sur Loire vous propose:

- le 21 janvier: l'Assemblée Générale suivie d'un repas suivi de jeux et vers 17h00 la galette
- en février-mars: un après-midi récréatif
- Le 20 avril: une sortie avec la section de St Dyé au Musée du Compagnonage
- Le 20 mai: le repas annuel à Tavers.
- Le 10 juillet: le spectacle des Bodins à Descartes
- Et bien d'autres choses...

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Pour vous inscrire contactez Mesdames MONNEREAU au 02-54-87-52-79 et FROGER au 02-54-87-04-53.

Le bureau sera ouvert le mardi 10 janvier de 10h30 à 12h à l'ancienne mairie.



INFORMATION THEATRE

Depuis deux ans, Madame Geneviève GROSBOIS de Lailly en Val, déléguée du théâtre CADO d'Orléans propose aux Muidois des sorties théâtre.

La qualité des spectacles (3 par saison), la performance des artistes et les tarifs sont attractifs. Le transport gratuit s'effectue à partir de la place de la Libération à Muides.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNRPA, à l'origine de cette information ouvre cette possibilité de sortie, à toute personne à partir de 12 ans.

Une réunion d'information a lieu chaque année en mai/juin pour la présentation du programme et les inscriptions... Une trentaine de personnes participe déjà à ces sorties qui ont lieu le vendredi et le samedi en soirée ou le dimanche après midi.

Cette opportunité est ouverte également aux habitants des villages alentours.

Les personnes intéressées pour la prochaine saison peuvent communiquer leurs noms à

Mme GROSBOIS au 02-38-44-73-80 ou Mme MARTIN au 02-54-87-55-44 ou au 06-86-11-33-79



RADIO LOISIRS 2 Association Cibiste



2011 est une année qui pour ses membres a permis de découvrir notre nouvelle commune d'adoption.

Nous espérons que nous serons amenés à travailler ensemble soit comme soutien logistique sur des manifestations ou à titre bénévole.

Il est vrai que nous avons des prestations sur le département qui nous monopolisent souvent. Cette année nous avons participé à renforcer 5 associations.

L'association « Temps Dance » de Mer pour son spectacle, la section Nouan Triathlon pour le championnat départemental de semi marathon, le comité des fêtes de Molineuf pour leur bric à brac, le rallye national Vallée de cher ainsi que le rassemblement d'Ulm au Breuil. Pour faire connaître notre association nous avons participé au forum des associations.

Pour récompenser nos membres nous leur organisons des activités détente parmi celles-ci:

- Une journée à la pêche avec repas champêtre.

Si vous désirez des renseignements sur notre association, je suis à votre disposition.

HUGUES RIBERPREY (TONTON 41)



Nos Annonceurs

— **Entreprise de Terrassement** —

André Piou Travaux publics

Terrassements en tous genres - Démolition
Vente de compost Allées - Débroussaillage - Tontes



☎ 02 54 87 53 67
Fax 02 54 87 29 55
Portable 06 08 50 43 31

Z.A. de NOUAN s/LOIRE
Rue de Crouy
41220 St Laurent - Nouan

Vos artisans, commerçants
vous souhaitent une
excellente année 2012



SPF Sablières Ploux Frères

41500 COURBOUZON
Les Bordes
Tél. : **02-54-81-03-85**

tél. : 02 47 52 11 60
fax : 02 47 52 08 12
e-mail : sablieres.ploux.freres@wanadoo.fr
Route d'Amboise 37210 Noizay

THIERRY LEROY



FIOL DOMESTIQUE
Livraisons rapides

71, rue Haute Aulnay
41500 MER **02 54 81 00 74**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
FLAUGNACH sarl

Neuf et Restauration
 Terrassement - Carrelage - Faïence




24, rue du Port
 41500 MUIDES SUR LOIRE

Tél. 02 54 87 58 24
 Fax 02 54 87 06 69

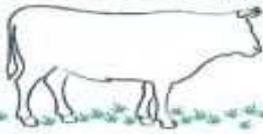
ALIBERT STEPHANE
 Elagage, taille de haie
 Entretien espaces verts
 Plantation forestière et ornementale

17 rue de l'étang
 41500 Muides sur Loire

Tél/fax: 02.54.87.08.18
 Portable: 06.65.54.45.89
 e-mail: alibertstephane@orange.fr



Vente Directe de Viande Bovine



à la Ferme des Avarennes

VAUCHER Père & Fils

02 54 87 01 16 06 03 51 26 08

fermedesavarennes@orange.fr

Domaine du Croc du Merle




VIN
CHEVERNY
 FROMAGES DE VACHE

Vente à la ferme
 38 RUE DE LA CHAUMETTE
 41500 MUIDES SUR LOIRE
 Tél : 02.54.87.58.65
 www .domaineducrocdumerle.fr

Cerise et Groupama toujours là pour vous



Proximité
 simplicité
 transparence

Groupama
 votre allié
 au quotidien

www.groupama.fr

Groupama
 Toujours là pour moi.

auto
 santé
 crédit
 habitation
 prévoyance
 épargne

ENTREPRISE DARMONY-GERVAISE




Chauffage - Plomberie
 Installation - Dépannage
 Énergies renouvelables

Rue de la Chaumette - 41500 MUIDES-SUR-LOIRE

02 54 87 04 43
 E-mail : darmony-gervaise@wanadoo.fr

KLP Taxi

Toutes distances
 24 h/24 7 j./7

Lieux de stationnement de
 Crouy sur Cosson et St Dyé sur Loire

Transport malade assis
 Transports scolaires
 Navette aéroport
 Assistanes
 Toutes distances

3 bis, Chemin de la Couture
 41500 Saint Dyé sur Loire

06 83 32 23 15
 02 54 42 80 84



DOMINIQUE PELLETIER
MENUISERIE GÉNÉRALE



Bois
 PVC - ALU

Portes - Fenêtres - Volets - Portails
 Escaliers - Cuisines

3 Route Nationale - 41500 MER - Fax 02 54 81 26 63

Tél. 02 54 81 02 88

BRICO **MARCHÉ**

**Bricolage - Décoration
Matériaux - Jardin - Animalerie**

**RN 152 - 45190 TAVERS
02 38 44 55 83**

Web.Com - 04 74 70 45 97



JEAN CLAUDE BRETON
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS

107, Route Nationale - 41500 SAINT DYE SUR LOIRE
Domicile : 9, Rue de la Fosse Coleau - 41500 MER

Tél : 02.54.81.20.33
Fax : 02.54.81.20.33



PEUGEOT

**GARAGE
DANY PASQUIER SARL**

AGENT PEUGEOT

4 Route d'Orléans
41500 Muides sur Loire - France
Tél 02 54 87 50 13
Fax 02 54 87 04 83
danypasquiergar@wanadoo.fr

www.peugeot.com

Un grand **MERCI** à tous les Annonceurs fidèles et nouveaux
C'est grâce à leur participation financière qu'il nous est possible de vous présenter
journal en couleur...
Toute l'équipe de rédaction.

Informations diverses

Maison de la Loire



Inaugurée en 1987 et installée dans un ancien relais de poste du XVII^{ème} siècle, la Maison de la Loire du Loir et Cher est une association de loi 1901. Agréée "Association de Protection de la Nature et de l'Environnement", elle propose des actions de découverte et de sensibilisation contribuant à une meilleure connaissance du fleuve Loire, de son patrimoine et de son environnement :

- à l'attention des enfants : animations pour les scolaires, pour les Centres de Loisirs, et organisation de stages pendant les vacances scolaires
- à l'attention des locaux, familles, touristes : des

sorties naturalistes, des visites guidées, des conférences etc. Véritable lieu d'informations, la Maison de la Loire du Loir et Cher offre aussi différents espaces d'expositions : des expositions permanentes sur la marine de Loire, le commerce fluvial, les bateaux, les ports, ou la pêche en Loire et des expositions temporaires pour connaître l'environnement ligérien.

Un centre de ressources est à disposition pour toutes les informations concernant le milieu ligérien. Véritables sentinelles sur la Loire, d'autres Maisons de Loire et un Observatoire Loire sont dispersées le long du fleuve en région Centre (Indre et Loire, Loir et Cher, Loiret et Cher).



QUELQUES ACTIVITES PARMIS D'AUTRES DANS LE SECTEUR

Golf à St Laurent Nouan: 02.54.87.72.13

Location de vélos à Chambord : 02.54.33.37.54

Location de canoës à St Dyé: 02.54.81.67.53

Activités gratuites sur le plan d'eau du Domino ou inscription au Club de Voile du Val de Loire (Association CVVL) à contacter soit par mail sandra.sarah@wanadoo.fr ou par téléphone au 02-54-43-41-63 ou 02-54-42-26-09 (permanences à partir de mi-mars tous les samedis et dimanches en après-midi. Possibilité de pêcher si vous êtes détenteur d'une carte....



EMBARQUEZ

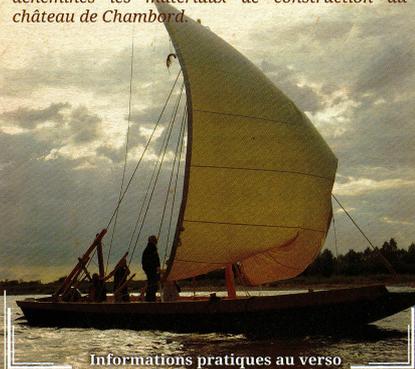
SUR LA LOIRE

À BORD DE LA SAPONAIRE

AU DÉPART DE ST DYÉ SUR LOIRE
PORT DE CHAMBORD

Laissez le temps à la Loire de se livrer à vous... Découvrez ses paysages, ses lumières, sa faune, sa flore, l'histoire des hommes et du fleuve qui ont contribué à la richesse de notre région.

Naviguez sur un bateau identique à ceux qui ont acheminé les matériaux de construction du château de Chambord.



Informations pratiques au verso



Tarifs 2011

Balade en journée 2H

- > Adulte 15€
- > Enfant (- de 12 ans) 10€
- > Groupe bateau complet 12 places 144€

Balade crépusculaire 2H

- > Adulte 20€
- > Enfant (- de 12 ans) 15€
- > Groupe bateau complet 12 places 216€

Réservations
Maison de la Loire du Loir et Cher
St Dyé sur Loire
tél. : 02 54 81 68 07
maison-de-la-loire-41@wanadoo.fr

OPÉRATION FINANÇÉE PAR



VAL DES CHÂTEAUX

Accueil 7/7 Jours en JUILLET-AOÛT sur demande toute l'année



St Dyé / Loire

CANOË KAYAK

Accessible à tous !



RESERVATION / RENSEIGNEMENTS

www.vcck41.com

Tél/Fax : 02 54 81 67 53
Email : vcck.canoe@orange.fr

LE PAYS BEAUCE VAL DE LOIRE AMELIORE VOTRE QUOTIDIEN

Le **Pays Beauce Val de Loire**, créé en 1997, est actuellement constitué de 63 communes, 4 communautés de communes, et compte le Conseil Général parmi ses membres. Il a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de divers **programmes de développement et d'aménagement** concourant à garantir la **qualité de la vie** dans les communes rurales et ainsi renforcer leur attractivité.

Deux « **contrats de pays** » ont été conduits à leurs termes. La région centre a contribué à hauteur de près de 9M€ à la réalisation d'un programme de plus de 40 M€ d'investissements, pour l'essentiel en faveur :

Du développement économique et du maintien de l'emploi. La zone économique des portes de Chambord à Mer illustre ce qui a été fait en matière de création d'équipements structurants. La modernisation, le maintien de l'artisanat et du commerce local ont également constitué des cibles d'actions prioritaires.

De la modernisation de l'offre de services locaux, par la création ou la requalification d'équipement pour la pratique de sports (piscine d'Herbault, nombreux gymnases et salles de sports de type dojo, ...), l'accueil d'enfants et d'adolescents (pôle jeunesse de Mer, ...), l'accueil de professionnels de santé (maisons médicales, ...), l'accueil et l'hébergement de personnes handicapées (ESAT et Foyer Occupationnel du Clair Logis) ou au travers du soutien à la mise en place de nouveaux services (portage de repas par l'ADMR, ...).

De la diversification de l'agriculture qui demeure un secteur structurant de l'économie locale et un acteur majeur de l'aménagement des territoires ruraux.

En sus, et en partenariat avec d'autres pays voisins, puisque telle était l'échelle pertinente de mise en œuvre de ces différentes démarches, et en mobilisant des financements nationaux ou européens, le **Pays Beauce Val de Loire** a également apporté son concours, par exemple :

A l'émergence et à la structuration d'une **filière de production de combustibles issus de la filière bois** autour de la forêt de Marchenoir, ceci avec le soutien financier de l'État intervenant au titre des Pôles d'Excellence Rurale,

A la **préservation et à la valorisation de ressources** présentant un caractère stratégique

pour le développement durable du territoire, avec le soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme LEADER,

Le **Pays Beauce Val de Loire** a également assuré le portage, depuis 2001, du **contrat de bassin de la Cisse**. Ce programme vise, au moyens d'actions de renaturation du cours d'eau et de ses affluents et en agissant à l'échelle du bassin versant (59 communes) à restaurer le bon état écologique de cette rivière et à préserver la qualité des eaux superficielles et souterraines. L'État, L'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Centre apportent leur concours financier à la réussite de ce projet qui représente environ 9M€ d'investissements. Afin de poursuivre le programme au-delà de 2013, de rendre l'action publique encore plus efficace et sous l'impulsion du pays, les cinq syndicats de rivières existants (3 en loir & Cher, 2 en Indre et Loire) envisagent de fusionner en une seule entité. Ce mouvement s'inscrit dans une logique claire de rationalisation institutionnelle et fonctionnelle.

Nous agissons, en lien étroit avec nos membres et nos partenaires pour qu'un **nouveau « contrat de pays »** soit **signé en 2012**. Le programme est en cours d'élaboration. Il se situera à la fois dans le prolongement de ce qui a été fait antérieurement tout en marquant quelques **inflexions** sensibles. Inflexion : dans sa philosophie générale, il s'inscrira plus explicitement qu'auparavant dans une logique de **développement durable**, soit de conciliation et d'articulation plus fine d'objectifs de développement économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement. **Continuité** : ce programme élaboré sera mis en œuvre dans une logique partenariale ainsi que dans un esprit d'ouverture et de transparence qui sont pour moi les conditions essentielles de **l'efficacité de l'action publique**.

André BOISSONNET

Président du Pays Beauce Val de Loire,

Maire de Oucques, Vice-président du Conseil Général de Loir & Cher

10, rue des écoles - 41190 LANDES LE GAULOIS

Téléphone : 02 54 33 12 01 - courriel :

pays.beauce.val.de.loire@wanadoo.fr

La SPA 41 : Fourrière et Refuge

La S P A 41 fondée en 1953 par Mme Paget de Blois a son refuge, depuis 1993, à SASSAY (41700) 3 Route de Oisly, Tél.: 02 54 79 57 85.



D'où viennent les animaux du refuge ?

Essentiellement des communes qui ont souscrit avec nous une convention fourrière. Si votre animal, chat ou chien, a disparu, vérifiez s'il a été apporté au refuge.

De notre côté, dès que nous accueillons un animal perdu sur le territoire d'une mairie, nous recherchons immédiatement son numéro d'identification (tatouage dans l'oreille ou puce électronique). Cela nous permet d'appeler les maîtres.

Nous insistons sur l'intérêt d'identifier un animal et de signaler aux fichiers concernés les changements d'adresse ou de propriétaire.

Savez-vous que si vous avez vendu ou donné votre animal sans l'avoir signalé au fichier de la centrale canine ou féline, vous continuez d'être responsable de lui en cas d'accident ?

Savez-vous que votre chat non identifié est considéré par les forces de l'ordre comme un chat vagabond alors que s'il est doté d'une identification, la personne qui l'a trouvé pourra vous contacter au lieu qu'il soit apporté au refuge.

Les animaux que nous recevons au refuge proviennent aussi des personnes qui les abandonnent. Mais nous n'acceptons de les accueillir que dans la limite de nos places disponibles puisque nous ne pratiquons pas d'euthanasies. Nous avons, des chats et des chiens seniors au refuge. Parfois ils sont adoptés afin de leur assurer une fin de vie familiale. Nous signalons que les chiens âgés de dix ans et davantage, peuvent bénéficier, lorsqu'ils sont adoptés, d'une aide appréciable de la Fondation 30 Millions d'Amis, pour leurs soins vétérinaires. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons depuis peu, grâce à un heureux donateur, une petite maison de retraite (le chalet Marie-Odile) qui accueille 3 chiens seniors ravis de vivre ensemble dans un lieu confortable entouré d'un jardin privatif.

Si vous êtes l'heureux propriétaire d'une chatte, pensez à la faire stériliser, car nous sommes chaque année submergés par les portées de chatons qui ne seront pas tous adoptés. C'est pourquoi lorsque vous viendrez au refuge vous verrez en liberté dans la cour et le bureau d'accueil de nombreux chats qui n'attendent qu'une chose : être adopté.

La S P A 41 travaille aussi en faveur de l'insertion

Aujourd'hui, différentes instances médicales reconnaissent que les animaux jouent un rôle bénéfique auprès des personnes fragiles. Forte de ces données, la SPA 41 accueille au refuge dans un but de socialisation, des personnes en situation de handicap, des malades atteints de maladie d'Alzheimer ou souffrant d'autisme, des résidents de maison de retraite. Elle se rend également dans des maisons de retraite avec un chien, ce qui est très ap-



La SPA 41 : Fourrière et Refuge (suite)



Et si vous faisiez un peu de bénévolat ?

Savez-vous qu'au refuge, une trentaine de bénévoles nous aident dans les tâches les plus diverses : promenade des chiens, soins aux animaux, collecte de nourriture dans les parkings des grandes surfaces, participation à des expositions, bricolage, jardinage &c. Venez vous informer. Même si vous ne disposez que de peu de temps - une demie journée par mois - vous serez les bienvenus. Vous rencontrerez d'autres personnes avec qui partager votre amour des animaux.

Le bénévolat, c'est aussi un moyen de sortir de sa solitude, d'accomplir quelque chose d'utile et d'améliorer sa santé. Faire du jogging avec un chien, c'est beaucoup plus amusant que tout seul !

* * * *

A très bientôt peut-être, le plaisir de vous recevoir, au refuge de la S P A 41, 3 Route de Oisly, 41700 SASSAY Venez visiter notre refuge du lundi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30 et le 1^{er} dimanche du mois de mai à décembre et le matin sur rendez-vous. Venez adopter un chat un chien et envoyez nous vos voisins et amis. Si vous ne trouvez pas l'animal que vous cherchez, laissez-nous vos coordonnées.



Cette année encore nous avons répondu à la demande de la coordination du Loir-et-Cher pour les 25 ans de l'opération Téléthon.

Cette manifestation a pu se faire sur deux jours avec le concours de bénévoles de la municipalité, des commerçants, artisans de la commune et de communes extérieures.

Le concours de belote et le stand de vente d'enveloppe ont rencontré comme à chaque fois un franc succès.

Pour la première fois une tartiflette partie avec animations surprise (danse et karaoké) a permis de regrouper 55 personnes.

133 marcheurs le dimanche avec 3 parcours balisage effectués par l'équipe du VTT et la participation du badminton pour une initiation découverte à ce sport et l'après midi les matchs de handball.

Les animations réservées aux enfants n'ont pas rencontré le succès prévu.

Toutes ces différentes activités nous ont permis de reverser à l'AFM TELETHON la somme de 1968,20 € somme qui se décompose ainsi 304 € en dons et 1664,20 € en recette manifestation.

Le coordonnateur, **HUGUES RIBERPREY**



Informations diverses



Mme GALLOIS Francine

Tél. : 02-54-81-38-15

Site web: www.eclair41.com

Éclair est une association qui depuis plus de 20 ans, a fait le choix de la proximité pour répondre à vos besoins:

Besoin d'aide à domicile pour les particuliers

Besoin ponctuel de main d'œuvre pour les entreprises et les collectivités locales

En servant ces besoins, Éclair remplir sa mission d'Insertion en proposant aux personnes en recherche d'emploi:

Des missions de courtes durées, régulières ou occasionnelles

Une valorisation de leur travail et de leur sa-

voir-faire

Un accompagnement pour les conduire vers un emploi stable

Éclair se charge de toutes les démarches administratives et sociales

Éclair est agréée et permet aux particuliers une déduction fiscale sur les services à la personne

Éclair accepte le paiement par Chèque Emploi Service Universel.

ACCUEIL: contacter le 02-54-81-38-15

Demandeurs d'emploi: sur rendez-vous, en mairie

Une information collective est possible sur rdv

Pour les personnes qui ont besoin d'un service à domicile Une information publique est prévue

le lundi 23 janvier à 10h00 à l'ancienne mairie.



L'ADMR, l'association du service à domicile depuis plus de 65 ans

Agrément Qualité n° 2006-2-41-008



L'ADMR de Mer intervient sur les 27 communes du secteur, auprès de tous les publics, personnes âgées, handicapées, familles, célibataires, ... que ce soit en ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants à domicile, ...

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par l'État, les collectivités locales ou les organismes sociaux.

Elles ouvrent droit à une réduction d'impôts de 50 % ou à un crédit d'impôts sous certaines conditions, selon la législation en vigueur.

Les chiffres clés de l'ADMR de Mer en 2010 :

886 personnes aidées, 245 salariés, soit 91 ETP (Équivalent temps plein), 154 708 heures d'intervention, 457 bénéficiaires aidés en prestataire, soit , 64 868 heures d'intervention, 366 bénéficiaires aidés en mandataire, soit 89 840 heures facturées, 63 familles aidées, soit 3 911 heures d'intervention et 990 heures de formation auprès de 37 stagiaires

Pour tout renseignement, contacter :

Maison des Services ADMR

32 rue Haute d'Aulnay - 41500 MER

Tél. 02 54 81 42 00 - Fax : 02 54 81 02 67

E-mail : ms-mer@fede41.admr.org

www.fede41.admr.org

Informations diverses

Respectons nos voisins !!!

Bruits de voisinage, brûlage des déchets verts : rappel...



Les bruits de voisinage sont de moins en moins supportés, et ceci à juste titre. (cf. Le Passeur 2002). Il peut s'agir tant de aboiements permanents de chiens, que des bruits d'appareils de bricolage ou de jardin.

Rappelons ici les horaires à respecter pour l'utilisation de ces appareils :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus) : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

De la même façon, la loi oblige chacun à entretenir ses parcelles de terrain dont les plantations peuvent provoquer des nuisances au voisinage.

La circulaire de la Préfecture précise que le brûlage des déchets verts des particuliers reste interdit en toute saison, mais peut être toléré sous certaines réserves (se renseigner en mairie). Il est préconisé de les déposer en déchetterie et le compostage individuel doit être privilégié.



Enfin, les animaux domestiques ne doivent en aucun cas divaguer sur la voie publique, de jour comme de nuit. De même, s'ils aboient sans répit, faites-les TAIRE !

INSEE

ENQUETE CADRE DE VIE ET SECURITE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 16 janvier au 14 avril 2012 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au

cours des deux dernières années: cambriolage, vandalisme, vol, agression etc...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



PACT de Loir et Cher 27 rue Robert Nau 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 55 51 11 accueil@pact41.fr

Le PACT de Loir et Cher est une association agréée par l'Etat dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale. Son intervention auprès des particuliers porte principalement sur deux axes :

L'adaptation des logements des personnes âgées

Renseignements : Chantal LANOE - tél.: 02 54 55 51 18 /Mail: clanoe@pact41.fr

L'amélioration des logements très dégradés et La lutte contre la précarité énergétique

Renseignements : Géraldine DESNOUES - tél. :02 54 55 51 19 / Mail : gdesnoues@pact41.fr

Quel que soit votre projet vous pouvez les contacter.

Informations diverses

BALAYEUSE MECANIQUE



Voici le planning de passage de la balayeuse mécanique dans les rues de Muides.

De Janvier à Juin 2012						
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Date	Mardi 6	Mardi 7	Mardi 6	Mardi 3 et Jeudi 26	Mardi 29	Mardi 26

A présent c'est un contrat signé avec la CCBL qui nous permet de conserver nos rues propres une fois par mois (minimum) pour un coût inférieur à celui versé les années passées.

Si vous le pouvez, rentrez votre véhicule afin de faciliter le nettoyage des rues.

Horaires de la déchetterie de Mer:

Du 1er mars au 31 octobre :

- Lundi - Mercredi - Vendredi : 14h à 17h30.
- Samedi : 8h30 à 12h - 14h à 17h30.

Du 1er novembre au 28 février :

- Lundi - Mercredi : 14h à 17h.
- Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h.

Déchets acceptés : Déchets verts - Gravats - Cartons - Tout-venant - Ferrailles -Huiles de vidanges- Déchets ménagers spéciaux (peintures, néons...).

Horaires de la déchetterie de St Laurent: 02-54-87-76-70

Tous les lundis et mercredis de 14h à 17h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

RAMASSAGE DES POUBELLES



Tous les lundis

Pensez au compostage !

Pour toute information, contactez la mairie de Mer



Semaines Paires

Mois/Dates	Décem- bre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Judi	29	12-26	9-23	8-22	5-19	3-31

Rappel: si le ramassage tombe un jour férié—Pas de rattrapage.

Pensez à prendre vos dispositions en mai...

Solutions—SUDOKU

6	9	8	3	7	5	2	4	1
1	5	2	8	6	4	7	3	9
3	7	4	9	1	2	6	8	5
5	2	9	4	3	6	8	1	7
7	1	3	5	8	9	4	2	6
8	4	6	1	2	7	5	9	3
9	6	7	2	4	1	3	5	8
2	3	1	6	5	8	9	7	4
4	8	5	7	9	3	1	6	2

Soluce facile

4	5	7	1	2	3	6	9	8
9	6	3	5	7	8	2	4	1
8	1	2	6	4	9	3	7	5
1	8	6	4	5	7	9	3	2
7	2	9	3	8	1	5	6	4
3	4	5	2	9	6	1	8	7
5	7	1	9	6	4	8	2	3
2	9	8	7	3	5	4	1	6
6	3	4	8	1	2	7	5	9

Soluce Moyen

Soluce difficile

1	3	6	2	7	4	9	5	8
5	8	2	6	9	3	4	7	1
9	7	4	5	8	1	6	2	3
2	5	1	7	4	6	8	3	9
4	6	8	9	3	2	7	1	5
7	9	3	8	1	5	2	6	4
8	2	9	3	5	7	1	4	6
3	1	7	4	6	8	5	9	2
6	4	5	1	2	9	3	8	7

Soluce diabolique

1	9	8	7	5	2	3	6	4
3	2	5	8	4	6	1	9	7
7	4	6	1	9	3	2	5	8
4	5	7	2	8	1	6	3	9
8	3	2	5	6	9	4	7	1
9	6	1	3	7	4	5	8	2
2	8	3	6	1	7	9	4	5
6	7	9	4	2	5	8	1	3
5	1	4	9	3	8	7	2	6

JEUX—Nouvelles Grilles

					6	7		
8			4	3		9	5	
	9	4		5	8			
9	3	2		4				
6		8	9		5	1		4
				7		6	2	9
			5	6		4	1	
	2	7		1	9			6
		5	7					

Facile

		1			8		3	
7	6			4				1
2				9	1		6	
8	7	9	6					5
6					7	3	4	9
	4		5	1				6
1				7			5	2
	5		8			4		

Moyen

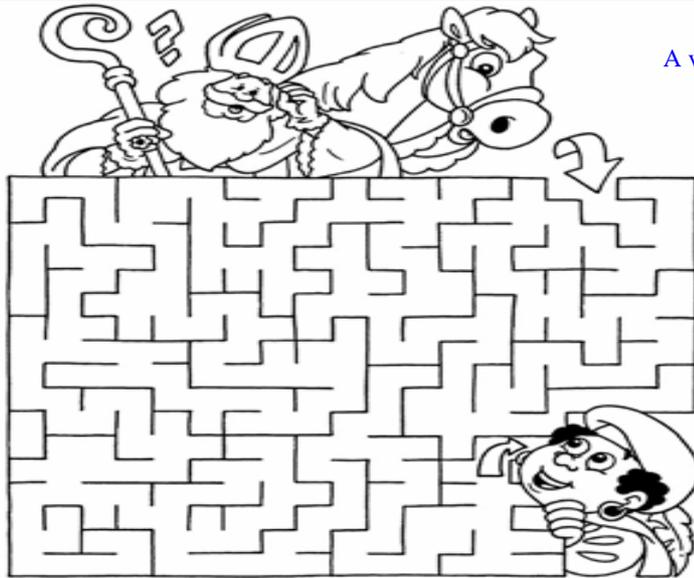
A vos crayons...

Difficile

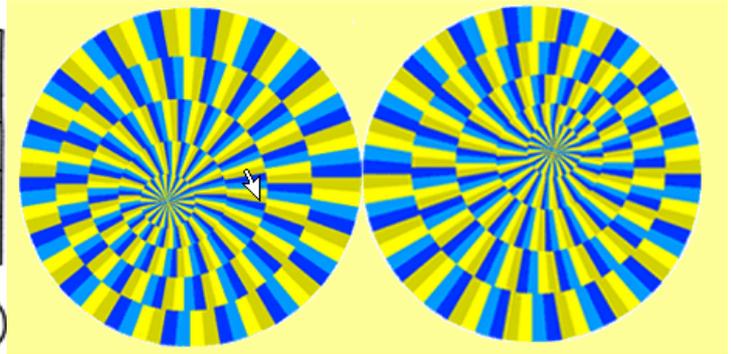
1			3					2
	2				6	7		
				7	1	8		
4			5			1		
6	8						9	7
		1			2			4
		6	1	2				
		8	6				3	
7					9			1

Diabolique

3	6		2				9	
		4			9			
			7					8
			3	7				1
	5						4	
7				6	2			
2					3			
			8			1		
	3				1		6	5



A vos crayons !



Regardez bien cette image: elle semble bouger !

Galette des rois à la frangipane facile

Ingrédients

- 2 pâtes feuilletées
- 200 g de poudre d'amandes
- 150 g de sucre en poudre
- 2 oeufs entiers
- 1 jaune d'oeuf
- 100 g de beurre fondu
- 4 gouttes d'essence d'amandes amères ou autre
- 1 fève



Préparation : Préchauffez le four th.6 (180°C).

Mélangez toutes les poudres, incorporez les oeufs entiers, le beurre fondu et l'essence amère.

Déroulez la 1ère pâte sur la feuille de papier sulfurisé. Étalez la préparation, glissez la fève vers un bord extérieur et recouvrez le tout de la 2ème pâte feuilletée. Soudez bien les bords de la pâte, puis faites des dessins au dessus, badigeonnez le couvercle avec le jaune d'oeuf. Enfourez la galette pendant 35 min.

Astuces: Soudez bien les bords de la pâte pour éviter que la frangipane coule.

Découpez-moi et glissez-moi dans
votre sac...

Je peux vous être utile !



Mairie—20 bis, rue de la Mairie

41500 Muides-sur-Loire

Tél.: 02-54-87-50-08 Fax. : 02-54-87-01-25

E-mail: mairie.muides@wanadoo.fr Site: <http://www.muides.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : 8h45-12h15

Vendredi : de 8h45 -12h15 et 14h00- 18h30



Coloriage:

Connais-tu le nom des
Rennes du Père Noël ?

Réponse: le Père Noël détache du traîneau, Tornado,
Danseur, Furie, Fringuant, Comète, Cupidon, Eclair et
Tonnerre.

Si vous avez des idées n'hésitez pas à me glisser dans la boîte aux lettres de la mairie...

Suggestions:.....

.....

.....

Quelques numéros utiles:

Eau potable: sté VEOLIA Tél. 0811-900-400

La poste de Muides Tél. : 02.54.87.50.00

Bibliothèque municipale Tél. : 02.54.87.53.23

Ecole de Muides Tél. : 02.54.87.08.40

La Cressonnière Tél. : 02.54.87.05.52

Camping municipal Bellevue Tél. : 02.54.87.01.56



Le passeur est imprimé
sur du papier 100 % recyclé